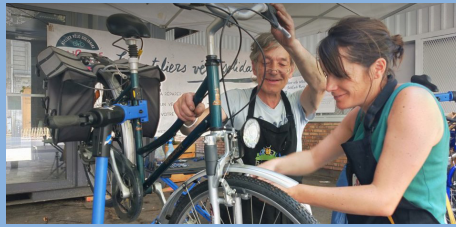


**Les subventions
régionales** P. 04



**Les subventions
nationales** P. 32



**Le rapport
du commissaire
aux comptes**

P.

40

2023

Rapport financier



Fondation



SOMMAIRE

Les subventions

.....p.03

LES SUBVENTIONS RÉGIONALES.....p.04

Auvergne-Rhône-Alpes.....p.05

Bourgogne-Franche-Comté.....p.07

Bretagne et Normandie.....p.09

Grand Est.....p.12

Hauts-de-France.....p.15

Île-de-France.....p.18

Nouvelle Aquitaine.....p.22

Occitanie.....p.24

Pays de la Loire et Centre-Val de Loire.....p.26

Provence-Alpes Côte d'Azur et Corse.....p.30

LES SUBVENTIONS NATIONALES.....p.32

Le rapport du commissaire aux comptes

.....p.40



Les subventions

LES SUBVENTIONS RÉGIONALES	p.04
Auvergne-Rhône-Alpes	p.05
Bourgogne-Franche-Comté	p.07
Bretagne et Normandie	p.09
Grand Est	p.12
Hauts-de-France	p.15
Île-de-France	p.18
Nouvelle Aquitaine	p.22
Occitanie	p.24
Pays de la Loire et Centre-Val de Loire	p.26
Provence-Alpes Côte d'Azur et Corse	p.30
LES SUBVENTIONS NATIONALES	p.32

Les subventions régionales



RESSOURCES	
Dotation annuelle	229 058,67 €
Report frais de communication 2022	-1 377,00 €
Frais de communication 2023	-5 000,00 €
Report Orientation emblématique 2022	28 141,42 €
Report hors Orientation emblématique 2022	108 141,42 €
Remboursement subventions au 31/12/2023	0,00 €
Budget total disponible 2023	308 964,51 €
<i>dont budget disponible Orientation emblématique</i>	
<i>dont budget disponible hors Orientation emblématique</i>	
	114 482,26 €
	194 482,26 €
DEPENSES	
Subventions engagées au 31/12/2023 Orientation emblématique	104 500,00 €
Subventions engagées au 31/12/2023 hors Orientation emblématique	160 000,00 €
Emploi net au 31/12/2023	264 500,00 €
Solde disponible au 31/12/2023	48 272,30 €
<i>dont réintégration des frais de communication non utilisés 2023</i>	
	3 807,79 €

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Axes orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé	
Habitat	Union Départementale des Associations Familiales du Puy-de-Dôme (UDAF 63)	Pension de famille de Chabreloche	23 ARA 7799 027	Association Loi 1901	L'UDAF 63 représente et défend les intérêts de l'ensemble des familles du département. Elle gère des mesures de protection juridique des majeurs, des mesures d'accompagnement social et budgétaire et développe des solutions de logement accompagnées : habitat inclusif et pension de famille, pour des personnes en situation de précarité, d'exclusion et/ou de handicap psychique.	La pension de famille de Chabreloche accueillera 25 résident(e)s, à compter de septembre 2023 en milieu rural. Le projet immobilier comprend 23 logements individuels rénovés et meublés (21 T1bis de 27 à 40m² et 2 T2 de 50m²) pour des couples, ainsi que des espaces collectifs. Cette proposition s'adresse à des personnes en situation de précarité et d'isolement, d'exclusion, issues prioritairement du territoire d'implantation, avec des parcours logement chaotiques (rue, foyers, hébergements temporaires, incarcération, hospitalisation...). L'encadrement et l'animation seront assurés par deux hôtes qui ont notamment pour objectif de favoriser l'inclusion sociale de la structure et de ses résidents.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Nouvelles formes d'habitat	30 000 €	
Habitat	Association Amélie la Vie	Les Colibris	23 ARA 7898 126	Association Loi 1901	Aides financières ou conseils ponctuels, l'action de l'association a évolué en la création d'une Bourse de recherche Amélie La Vie, puis de soutien à l'association For Margo dans sa phase de lancement, et aujourd'hui dans le montage d'un habitat inclusif pour personnes adultes cérébro lésées.	Créée il y a 20 ans pour financer l'opération aux USA de la tumeur cérébrale d'Amélie, l'association Amélie La Vie a accepté de porter le projet "Les Colibris".	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Habitat inclusif et autonomie (Âge / Handicap)	25 000 €	
Habitat	Calypso Services	Habitat Partagé et Inclusif CALME (Comme A La Maison Ensemble)	23 ARA 7899 127	Association Loi 1901	Calypso Services est une association créée en 1991, gestionnaire d'un Service Polyvalent d'Aides et de Soins à Domicile (SPASAD), doublement autorisée par l'ARS et le Conseil Départemental du Rhône, dont l'activité est accréditée et reconnue sur son territoire d'intervention, comme acteur majeur de la perte d'autonomie et du maintien à domicile.	Création de la maison CALME (Comme A La Maison Ensemble) qui va proposer une offre d'habitat en colocation pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, avec une chambre par personne et des espaces de vie communs, au centre de la commune de CUBIZE. Calypso Services dans ce projet va porter l'accompagnement humain dans la maison. Des logements dédiés aux proches aidants sont également prévus à proximité de la colocation. Ce projet est intégré dans un projet plus large d'écoquartier intergénérationnel à la gestion participative.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Habitat inclusif et autonomie (Âge / Handicap)	24 500 €	
Habitat	Entraide Protestante de Lyon (EPL)	SLM (Service Logement Migrants)	23 ARA 7900 128	Association déclarée reconnue d'utilité publique	Protéger les enfants, les adolescents et les jeunes adultes, soutenir la parentalité, répondre aux situations d'urgence sociale et favoriser l'insertion par le biais de services de gestion locative adaptée et de logements autonomes destinés aux demandeurs d'asile et aux migrants en difficulté. L'association, refusant toute discrimination, développe une action	Faciliter l'accès à un logement pérenne pour les réfugiés dans le cadre de son service SLM (Service Logement Migrants).	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Accès aux droits / aux aides	25 000 €	
Total Habitat (orientation emblématique)											104 500 €
Finance Solidaire	Travaux Suspendus Association	Travaux Suspendus	23 ARA 7874 102	Association Loi 1901	L'association Travaux Suspendus a été créée en février 2023 pour porter l'animation et le développement du projet Travaux Suspendus. L'association s'articule avec le Fonds Travaux Suspendus (fonds de dotation) qui porte la sélection des bénéficiaires, la collecte de dons et les actions du projet.	Le projet consiste à mobiliser à travers des CAE et coopératives du bâtiment des fonds et des compétences afin d'appuyer des ménages en situation de mal-logement et de précarité énergétique dans la rénovation de leur habitat. Le premier pilier du projet est la mobilisation de ressources à travers la mise en place d'un dispositif innovant de collecte de dons sur les factures d'entrepreneurs-coopérateurs de CAE du bâtiment. Le second est la sélection des bénéficiaires et l'action solidaire envers ces derniers.		Axe 1 : Nouveaux outils financiers pour le développement local	Rénovation énergétique de l'habitat	25 000 €	
Total Finance Solidaire (hors orientation emblématique)											25 000 €

Subventions Auvergne Rhône Alpes arrêtées au 31 12 23

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Axes orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé	
Mobilité	Association Atelier Mécanique Associatif (AMA)	Garage solidaire des Baronnies – mobilité pour tous	23 ARA 7828 056	Association Loi 1901	Mise en œuvre de solutions de mobilité en priorité pour des publics en situation de précarité, par l'entretien, la réparation et la vente de véhicules, le partage de compétences, et la promotion de mobilités solidaires et durables. L'association œuvre pour l'insertion sociale et professionnelle des habitants du territoire et accompagner vers la transition énergétique dans le champ de la mobilité.	Le projet vise à redonner une mobilité à des personnes en situation de précarité, par la réparation et la vente de véhicules à tarifs modérés ; à œuvrer pour un parc auto plus sûr et moins polluant ; une autonomie, du lien social, aux habitants du milieu rural des Baronnies provençales, par l'accès à des ateliers d'auto réparation accompagnés ou non. Il propose un support d'activités pour des formations en situation de travail de jeunes ou demandeurs d'emploi. Il accompagne les usagers vers les solutions de mobilité.		Axe 2 : Mobilités solidaires	Garages solidaires	30 000 €	
Total Mobilité (hors orientation emblématique)											30 000 €
Santé	Résidence Le Grand Pré	Promouvoir la médiation animale avec des lamas médiateurs pour prendre en charge de manière non médicamenteuse les résidents de deux EHPAD partenaires et pour des aidants de personnes âgées dépendantes	23 ARA 7816 044	Etablissement public	Nous sommes deux EHPAD ayant axé notre prise en charge sur des dispositifs innovants non médicamenteux malgré le degré de dépendance : Toveratel (table magique), Musicothérapie, médiation animale avec des chiens, ateliers de réalité virtuelle, activités physiques adaptées, escrime, boxe adaptée.	Promouvoir la médiation animale avec des lamas médiateurs pour prendre en charge de manière non médicamenteuse les résidents de deux EHPAD partenaires et pour des aidants de personnes âgées dépendantes. La Résidence Le Grand Pré à Alboussière et la Résidence Beaurégard à Vernoux-en-Vivaraïs.		Axe 2 : Santé et autonomie		20 000 €	
Santé	Le Zibou Lab	Le Zibou Lab : un lieu d'inclusion au cœur de la ville	23 ARA 7893 121	Association Loi 1901	L'association a pour objet de permettre l'inclusion des personnes en situation de handicap, portant un Trouble Neuro Développemental (TND) dit sévère, considérés dans les statuts comme usagers-bénéficiaires. L'objectif de l'association est d'offrir un accompagnement spécifique et personnalisé dans le parcours de vie des usagers-bénéficiaires par le biais d'une expérimentation au travail sous forme d'un café-boutique-galerie d'art et d'œuvrer pour la désignification du handicap.	Le projet Zibou Lab est porté par un collectif de personnes concernées à titre personnel ou professionnel par la question du handicap. Il consiste à développer un dispositif d'accompagnement par le travail qui est spécifiquement adapté aux problématiques des adultes porteurs de TND sévères et situé à Lyon intra-muros. Ce dispositif inclusif et innovant prend la forme d'un lieu multi-activités alliant une offre de coffee-shop & petite restauration, de boutique de produits locaux hand-fabriqués (i.e. fabriqués par des personnes en situation de handicap, dans le cadre d'ESAT, EA, d'ACI etc.) et une galerie d'Art Spontané (mouvement apparenté à l'Art Brut).		Axe 2 : Santé et autonomie		30 000 €	
Santé	Hôpital de L'Arbresle	Jardin d'éveil	23 ARA 7894 122	Association Loi 1901	L'Hôpital de L'Arbresle est régi par une Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique (RUP) en 1938. Depuis ses origines, l'Association Hospitalière de L'Arbresle défend des valeurs qui mettent la personne soignée au cœur du service rendu. L'Hôpital de L'Arbresle possède 140 lits prenant en charge des patients dans ses services de médecine addictologie, médecine polyvalente, soins de suite et réadaptation, EHPAD et USLD. Il possède également un hôpital de jour en addictologie, un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés et un service de consultations en périnatalité et spécialités diverses.	Le jardin d'éveil, premier contact visuel avec l'établissement, est un outil complémentaire pour leur prise en soin au sein de notre établissement. Nos résidents apprécient les promenades à l'extérieur qui leur sont toujours très bénéfiques. Ils ont un réel intérêt pour le parc qui les entoure et c'est toujours avec bonheur qu'ils profitent de cette nature. A ce jour, nous souhaitons donc pouvoir faire bénéficier ces espaces à toutes les personnes de l'hôpital, et l'ouvrir sur la cité en proposant aux citoyens une ferme pédagogique, des jardins partagés, des événements culturels et artistiques tels que des concerts et des marchés de la création. Cet espace est voulu comme un lieu de vie ouvert à tous.		Axe 3 : Accès aux soins		25 000 €	
Santé	Binettes et Compagnie	Le jardin des possibles : un jardin et 4 usages. Changement d'échelle de l'activité par la création d'un lieu d'accueil pour les aidants et l'aménagement d'un jardin à visée thérapeutique	23 ARA 7895 123	Association Loi 1901	Lieu ouvert, qui accueille de manière inconditionnelle des personnes en situation de handicap mental et plus globalement des personnes fragiles, dans un jardin et un verger cultivés en permaculture, depuis 2015. Les activités proposées se font en mixité de public et permettent de faire évoluer le regard que chacun porte sur la différence en générale et le handicap en particulier.	Créer un lieu d'accueil, en milieu rural à Saint-Antoine l'Abbaye, au sein duquel aidants et aidés sont pris en charge individuellement ou collectivement, en un même lieu, dans un environnement apaisé, convivial et non jugeant. Grâce à de nouveaux aménagements le jardin actuel deviendra un véritable jardin de santé où sera mis en œuvre le concept «One Health» pour prendre soin de la santé globale de toutes les personnes accueillies.		Axe 1 : Santé et environnement (environnement, qualité de l'eau, de l'air...)		30 000 €	
Total Santé (hors orientation emblématique)											105 000 €
Total général										264 500 €	

RESSOURCES	
Dotation annuelle	71 750,01 €
Report frais de communication 2022	2 500,00 €
Frais de communication 2023	5 000,00 €
Report Orientation emblématique 2022	4 435,55 €
Report hors Orientation emblématique 2022	-2 500,00 €
Remboursement subventions au 31/12/2023	0,00 €
Budget total disponible 2023	71 185,56 €
<i>dont budget disponible Orientation emblématique</i>	
<i>dont budget disponible hors Orientation emblématique</i>	
32 125,09 €	
DEPENSES	
Subventions engagées au 31/12/2023 Orientation emblématique	39 100,00 €
Subventions engagées au 31/12/2023 hors Orientation emblématique	18 000,00 €
Emploi net au 31/12/2023	57 100,00 €
Solde disponible au 31/12/2023	14 635,24 €
<i>dont réintégration des frais de communication non utilisés 2023</i>	
549,68 €	

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientations emblématique	Axes orientations emblématique	Catégories orientations emblématique	Montant total accordé
Habitat	EBE 58	Pernapoule	23 BFC 7781.009	Association Loi 1901	L'EBE58 existe sur le territoire de Prémy et des 12 communes alentour depuis fin 2016, année d'habilitation « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée ». Elle emploie une centaine de salariés à temps choisi, en contrepartie d'une indemnité pour réaliser des services et des productions utiles à son territoire dans une logique de transition socio-écologique.	Création, mise en œuvre de poulaillers mobiles et d'animations par l'EBE58 dans les jardins partagés de Nièvre Habitat destinés aux habitants de la « Chaume de l'Etang » à Prémy afin de renforcer l'autonomie alimentaire et utiliser les bio déchets, tout en valorisant le lien social et l'implication des locataires des logements sociaux.	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Agriculture urbaine	11 000 €
Habitat	Habitat & Humanisme Côte d'Or	Résidence Intergénérationnelle et Inclusive « Le Trait d'Union »	23 BFC 7812.040	Association Loi 1901	Habitat et Humanisme Côte d'Or œuvre sur l'agglomération dijonnaise depuis 1995 pour loger et accompagner des personnes en grande difficulté et à faible revenu en leur proposant un logement décent à faible loyer dans un quartier équilibré, avec un accompagnement individuel et collectif. Elle dispose aujourd'hui de 89 logements dans le diffus et a plusieurs projets de résidences collectives et accompagnées.	Dans la continuité de sa politique de logement et d'accompagnement des personnes en difficulté, l'ARH21 construit sur la commune de Chenôve une résidence intergénérationnelle et inclusive de 24 logements destinés à des jeunes, des familles monoparentales et des seniors. L'objectif est de favoriser la solidarité entre générations, de rompre l'isolement, de renouer le lien social et de développer l'autonomie. L'ouverture est prévue à l'automne 2023.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Habitat inclusif et autonomie (Âge / Handicap)	10 100 €
Habitat	L'Arche en Pays Comtois	Un habitat à caractère patrimonial, au service de l'inclusion des personnes avec handicap mental	23 BFC 7813.041	Association Loi 1901	L'Arche gère et anime des lieux de vie partagés entre des adultes porteurs de handicap mental et des assistants (jeunes volontaires en service civique et professionnels du secteur médico-social).	L'Arche en Pays Comtois veut ouvrir sur l'extérieur en contribuant au changement de regard sur la fragilité, afin d'inclure pleinement dans la cité les 21 personnes avec handicap mental qu'elle accueille. Son projet porte sur deux volets : le développement d'une offre d'accueil, d'activités et d'animations en lien avec le caractère patrimonial de la Maison des Orphelins (monument classé MH dans le centre historique dolois), et l'ouverture ponctuelle d'un salon de thé/espace de rencontre, pour faire tomber les barrières, et encourager le vivre-ensemble.	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Tiers-lieux et initiatives collaboratives	9 000 €
Habitat	Association Les Invités au Festin	Dispositif accompagnement BLD (Baume-les-Dames)	23 BFC 7814.042	Association Loi 1901	Lutter contre l'isolement et l'exclusion des personnes en souffrance sociale et/ou psychique. L'association se compose aujourd'hui de 2 Maisons-relais (dont un foyer-soleil sur 3 sites), 2 GEM (Groupe d'entraide Mutuelle, forme d'accueil de jour), 1 SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social Adultes Handicapés) et 1 Fiperie. Elle poursuit comme objectif la réhabilitation sociale ou psychosociale. Les IAF développent leur modèle dans la région Bourgogne-Franche-Comté, au sein des zones dites « blanches » en psychiatrie.	Mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement à Baume-les-Dames. Destiné au public en souffrance sociale et/ou psychique, il s'inscrit en amont de l'ouverture (2025) d'un ensemble comprenant entre autres une maison-relais de 20 places. Dans un bâtiment proche du centre, nous proposerons des activités partagées et remobilisatrices, un soutien individuel et un accompagnement social de 1er niveau pour repérer les besoins, travailler au retour à l'activité, travailler l'autonomie sur différents plans, lutter contre l'isolement, coordonner les parcours sociaux avec les partenaires et rencontrer le public en amont de l'ouverture de la maison-relais.	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Tiers-lieux et initiatives collaboratives	9 000 €
Total Habitat (orientation emblématique)										39 100 €

Subventions Bourgogne Franche Comté arrêtées au 31 12 23

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Axes orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé	
Mobilité	Fédération Interdépartementale des Foyers Ruraux (FIDFR 39)	Espace Culturel Eclaté FRAKA	23 BFC 7782 010	Association Loi 1901	Fédération d'éducation populaire, qui porte et défend le partage de savoirs et savoir faire avec le plus grand nombre. Elle fédère 50 associations sur le territoire et propose un accompagnement quotidien associatif, ainsi que plusieurs actions en direction de la ruralité (Culture en milieu rural, formations, loisirs et sports...). L'association est administrée par des bénévoles/ls issus du territoire et elle emploie 2 agents de développement pour gérer la mise en place des projets.	La Fédération a créé, il y a 6 ans, L'espace Culturel Eclaté FRAKA, qui œuvre pour le développement culturel des zones rurales sur le territoire du Jura. FRAKA s'appuie sur un maillage associatif fort permettant l'implication des habitants. Cet espace, porte un projet artistique ambitieux associant résidences, diffusion de spectacles et actions culturelles. FRAKA est largement identifié sur le territoire Jurassien et a trouvé son public loin des centres urbains où se concentre la culture.		Axe 1 : Mobilité inversée et relocalisation des services	Services ambulants	5 000 €	
Mobilité	EBE 21	Axe «navettes»	23 BFC 7811 039	Association Loi 1901	EBE 21 permet l'insertion socioprofessionnelle des personnes privées durablement d'emploi. Elle va pouvoir recruter dès le printemps 2023 des demandeurs d'emploi sur la commune de Semur-en-Auxois pour effectuer des travaux utiles, identifiés au terme de deux années de consultations avec les entreprises et les habitants du territoire, avec le soutien financier de l'Etat.	L'EBE 21 développe plusieurs axes d'activités, et notamment un système de navettes, destinées à l'ensemble des habitants, et qui doivent pouvoir accentuer les efforts de la commune en matière de mobilité et de lutte contre le réchauffement climatique. Dans un premier temps, elles relieront Semur à Montbard. Dans la première, une zone d'activités économiques, du tourisme, et des restaurants ; dans la seconde, la sous-préfecture, une gare TGV, la piscine municipale, etc. Les navettes auront ainsi à terme pour but d'«unifier» ce territoire rural tout en redistribuant les opportunités de mobilité et d'accès. Elles seront conduites par d'anciens demandeurs d'emploi recrutés par l'EBE 21.		Axe 2 : Mobilités solidaires	Transport utilité sociale	8 000 €	
Mobilité	Secours populaire français - Fédération du Doubs	SOLIDARIBUS (Antenne mobile du Secours Populaire)	23 BFC 7815 043	Association Loi 1901	Le Secours populaire soutient les plus démunis sur le plan matériel, sanitaire, médical, moral, juridique. Si l'alimentaire et le vestimentaire restent importants, l'éducation populaire est une priorité. La fédération du DOUBS est implantée sur Besançon, Audincourt et Bethoncourt.	Le projet Solidaribus a pour objectif d'aller au-devant des personnes résidant dans les territoires du Doubs où le Secours populaire français n'est pas implanté. Ces lieux sont nommés «zones blanches». Actuellement l'association compte trois structures d'accueil et de solidarité (Besançon, Audincourt, Bethoncourt) ainsi qu'une petite antenne à Montbéliard. Les « zones blanches » identifiées se situent plus particulièrement dans le haut Doubs mais également dans plusieurs zones du Département.		Axe 1 : Mobilité inversée et relocalisation des services	Services ambulants	5 000 €	
Total Mobilité (hors orientation emblématique)											18 000 €
Total général										57 100 €	

RESSOURCES	
Dotation annuelle	153 607,42 €
Report frais de communication 2022	5 000,00 €
Frais de communication 2023	-5 000,00 €
Report Orientation emblématique 2022	16 716,99 €
Report hors Orientation emblématique 2022	27 916,99 €
Remboursements au 31/12/2023	0,00 €
Budget total disponible 2023	198 241,40 €
dont budget disponible Orientation emblématique	93 520,70 €
dont budget disponible hors Orientation emblématique	104 720,70 €
DEPENSES	
Subventions engagées au 31/12/2023 Orientation emblématique	116 960,00 €
Subventions engagées au 31/12/2023 hors Orientation emblématique	59 500,00 €
Emploi net au 31/12/2023	176 460,00 €
Solde disponible au 31/12/2023	26 647,00 €
dont réintégration des frais de communication non utilisés 2023	4 965,60 €

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientations emblématique	Axes orientations emblématique	Catégories orientations emblématique	Montant total accordé
Habitat	Economie Circulaire 56 (EC 56)	Création d'une recyclerie de matériaux de BTP à Vannes (Morbihan)	23 BN 7786 014	Association Loi 1901	Mise en réseau des acteurs de l'économie circulaire (événement C'est parti), activités de déconstruction de bâtiments (3 opérations menées depuis juin 2021), vente éphémère sur chantier et recyclerie de matériaux.	Le projet a pour but la création de la 1ère recyclerie de BTP sur la ville de Vannes, portée par notre association EC56. Elle permettra de valoriser les matériaux de BTP issus des chantiers locaux (des entreprises ou de particuliers) ou de surplus/in de stock (des magasins de bricolage dans notre boutique, artisans, par exemple). Cela permettra aux particuliers, artisans, associations... de bénéficier de matériaux de qualité à moindre coût pour leurs travaux de construction/rénovation de l'habitat. En parallèle, nous animerons des ateliers de bricolage, de réparation, de upcycling ainsi que des événements de sensibilisation à la prévention des déchets sur le site et hors les murs.	Habitat	Axe 2 : Vivre mieux : qualité de vie dans le logement	Accompagnement aux travaux/ auto-réhabilitation	10 000 €
Habitat	Toit à Moi	Implantation Toit à Moi sur un nouveau territoire : Rennes	23 BN 7835 063	Association Loi 1901	Toit à Moi permet à des personnes sans-abri de changer de vie de manière durable. Notre action repose sur 3 volets indissociables : - un logement digne, préalable à toute réinsertion, mis à disposition pour « le temps qu'il faudra » ; - un accompagnement social, personnalisé et intensif ; - un réseau de bénévoles impliqués pour tisser des liens et rompre l'isolement.	Afin d'essaimer ce projet innovant pour la première fois en région Bretagne, l'association crée une antenne rennaise en 2023. Le recrutement de la responsable du développement de l'antenne et de l'action sociale, l'acquisition des 2 premiers appartements-tremplins, l'installation de l'équipe de bénévoles locale et l'accompagnement de 2 premiers ménages en situation de grande exclusion, sont les grandes étapes de la phase 1 du projet pour l'année 2023.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Accès aux droits / aux aides	20 000 €
Habitat	Service Habitat Jeunes Mont Saint-Michel Normandie	Création d'une offre de logements meublés dédiés aux étudiants et aux saisonniers	23 BN 7836 064	Association Loi 1901	Le Service Habitat Jeunes Mont-Saint-Michel Normandie est une association loi 1901, qui reçoit les jeunes âgés de 16 à 30 ans ayant des questions autour du logement (recherche, accès, maintien). Elle gère une offre de logements pour les jeunes actifs du territoire (stagiaires, apprentis, intérim, personnes en CDD, ...).	Les bénéficiaires directs du projet sont les étudiants et travailleurs saisonniers qui arrivent à Avranches. Les entreprises et établissements scolaires seront des bénéficiaires indirects car cette solution de logement permettra de faciliter les recrutements. Le projet consiste à équiper des logements à destination du public cité ci-dessus en meubles, électroménager, vaisselle et ustensiles de cuisine. Les logements seront tous situés à Avranches.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Accès aux droits / aux aides	19 960 €
Habitat	Toit à Moi Rouen Normandie	Lancement de Toit à Moi Rouen Normandie	23 BN 7838 066	Association Loi 1901	L'association Toit à Moi Rouen Normandie (liée au réseau national Toit à Moi), soutient l'idée simple qu'à plusieurs, on peut loger des personnes sans-abri. L'association permet à des personnes en grande exclusion de changer de vie : accéder inconditionnellement à un logement digne et se reconstruire pour s'épanouir durablement dans la société.	Au cœur du projet, une conviction : le logement seul ne constitue pas une solution satisfaisante pour réinsérer des personnes sans-abri de manière durable, l'accompagnement est essentiel. Le projet s'articule autour de 3 grands axes : - Un logement digne, chaleureux et confortable - Un accompagnement social global et personnalisé - Un réseau de bénévoles impliqués pour tisser des liens et rompre l'isolement.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Accès aux droits / aux aides	20 000 €
Habitat	SOS INCURIE	Création de l'Association SOS INCURIE	23 BN 7875 103	Association Loi 1901	L'Association SOS INCURIE est une Association loi 1901 qui s'inscrit dans le domaine de l'Economie Sociale et Solidaire. Elle poursuit comme objectifs principaux la recherche d'une utilité sociale et la promotion de la santé publique.	L'association SOS INCURIE ambitionne d'accompagner les personnes confrontées à une situation d'urgence dans le logement, qu'elles soient occupantes d'un logement, membres de la sphère médico-sociale ou encore représentants des institutions, à l'échelle du département du Calvados. L'objectif est de parvenir à réduire ou supprimer le risque pour la salubrité publique et de mettre en place un accompagnement pérenne et transversal autour des ménages concernés, en vue de limiter le risque de récurrence. L'association se veut également support technique et moral pour les partenaires institutionnels impliqués dans ces situations.	Habitat	Axe 2 : Vivre mieux : qualité de vie dans le logement	Accès aux droits / aux aides	15 000 €

Subventions Bretagne et Normandie arrêtées au 31 12 23

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Axes orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé	
Habitat	Centre Local d'Information et de Coordination du Coutançais (CLIC du Coutançais)	Logement témoin du Bien Vieillir sur le Centre Manche	23 BN 7876 104	Association Loi 1901	Le CLIC du Coutançais couvre le territoire de Coutances Mer et Bocage et a plusieurs missions dans le champ de la perte d'autonomie (gériatologie et handicap) : – Déployer des actions collectives de prévention en lien avec les orientations, départementales et des besoins locaux de territoire, – Soutenir et accompagner les réseaux de bénévoles dans le domaine de l'autonomie, – Coordonner l'action des professionnels œuvrant dans le champ de la perte d'autonomie (gériatologie, handicap). AL THEA est une association déclarée à vocation sociale et désintéressée qui a pour objet d'accueillir, d'héberger, de soutenir et d'accompagner, des jeunes et des personnes vulnérables dans le respect de ses valeurs fondatrices que sont l'humanisme, la solidarité, la bienveillance et l'éthique. L'association a pour but de leur permettre de se construire, de trouver leur place dans la société et de favoriser leur insertion citoyenne, sociale et professionnelle.	La majorité des ménages exprime le souhait de vieillir à domicile. L'enjeu de l'adaptation des logements à la perte d'autonomie, dès aujourd'hui et pour demain, est capital. Le maintien et le bien-vieillir à domicile ne nécessitent pas toujours une réhabilitation lourde de l'habitat, et des aides techniques – qui existent en nombre, et au sujet desquels les innovations sont quotidiennes – peuvent être suffisantes pour améliorer le quotidien des seniors, à la condition qu'elles soient justement préconisées, et que leur usage soit accompagné. Le projet de "Mise en place d'un Appartement témoin du Bien Vieillir" semble répondre aux besoins d'information répétés sur le territoire.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Habitat inclusif et autonomie (Âge / Handicap)	6 000 €	
Habitat	Association pour le Logement Temporaire et d'Hébergement d'Alençon (ALTHEA)	Transformer pour mieux loger	23 BN 7877 105	Association Loi 1901	Transformer l'actuelle résidence jeunes située sur notre site d'Alençon qui accueille actuellement uniquement des étudiants, en Foyer Jeunes Travailleurs (FJT), afin d'élargir le public cible et permettre à des jeunes en mobilité (alternants, en activité, en formation...) d'avoir un logement meublé/équipé à prix réduit. Il s'agit, ainsi, d'accompagner les jeunes dans leurs différentes phases d'apprentissages et d'expérimentations, de les soutenir dans leurs parcours d'émancipation, dans leurs parcours résidentiels et leur accès au logement autonome.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Accès aux droits / aux aides		26 000 €	
Total Habitat (orientation emblématique)											116 960 €
Mobilité	Mob'in Bretagne	Soutien au développement et à la professionnalisation du réseau Mob'in Bretagne	23 BN 7837 065	Association Loi 1901	Mob'in Bretagne est une association qui fédère les acteurs de la mobilité inclusive sur l'ensemble de la région Bretagne. Les adhérents sont des structures porteuses de solutions de mobilité (location solidaire, plateforme de demande, garage social...). Le réseau travaille autour de la professionnalisation des acteurs, de la communication autour de la mobilité, du plaidoyer, de la mise en œuvre et de la coordination de projet.	Le projet du réseau est de développer plusieurs axes de travail notamment autour du recensement et de la cartographie des solutions de mobilité sur la région Bretagne, de la formation et de la sensibilisation aux enjeux de la mobilité inclusive ainsi que de l'accompagnement des jeunes en formations via des diagnostics mobilité systémiques.		Axe 2 : Mobilités solidaires	Plateformes de mobilité	15 000 €	
Mobilité	Association Mobylis	Maison du Vélo	23 BN 7839 067	Association Loi 1901	L'Association Mobylis est une plateforme de mobilité qui traite des questions de mobilité inclusive et propose des solutions aux problèmes de mobilité géographique des publics en difficulté: auto-école associative, garage social, location solidaire de 2 et 4 roues, accompagnement et qui intervient également dans un rôle de conseil auprès des collectivités et des entreprises.	Le projet de Maison du vélo porté par Mobylis a pour vocation la création d'un service axé autour du vélo, à destination de tous les publics du Virois et des alentours. Cette Maison du vélo proposerait ainsi un service de location - qui viendrait renforcer les solutions de mobilité proposées par Mobylis - ainsi qu'un atelier de réparation de vélo, qui a pour vocation à devenir participatif et à créer un lieu d'échange autour du vélo. Il est également prévu de dispenser des ateliers d'apprentissage et de remise en selle.		Axe 3 : Mobilités durables et autonomie des personnes	Mobilités actives	14 500 €	
Total Mobilité (hors orientation emblématique)											29 500 €

Subventions Bretagne et Normandie arrêtées au 31 12 23

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Axes orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé
Santé	Les Cols verts Vannes	Développement d'une micro-ferme urbaine à Vannes : Le potager des coquelicots	23 BN 7783 011	Association Loi 1901	Association indépendante membre du réseau associatif Les Cols verts. Les Cols verts Vannes s'inscrivent, au niveau du territoire vannetais, dans l'ambition des Cols verts qui est de faire changer d'échelle l'agriculture urbaine et de favoriser la transition alimentaire des territoires. Pour cela, elle initie la création et la gestion de deux micro-fermes urbaines productives et pédagogiques à Vannes.	Créer et développer une première micro-ferme Le Potager des Coquelicots à l'espace Montcalm à Vannes : - avec du maraîchage sur sol vivant : légumes, fruits, petits fruits, aromatiques, œufs et une vente de la production à la ferme. - avec des animations pédagogiques, des formations et des chantiers participatifs autour du potager, de l'alimentation durable, de la protection de la nature, de la biodiversité et des enjeux écologiques pour différents publics : écoles, collèges, lycées, centres sociaux, maisons de quartier, centres de loisirs, établissements du médico-social, maisons de retraités et habitants du quartier, personnes en situation de précarité ou de handicap, retraités. De nouveaux jardins maraîchers solidaires vont être créés dans Dinan et des communes proches qui s'ajoutent aux 3 déjà existants. Le principe : des bénéficiaires de l'aide alimentaire et des bénévoles produisent des légumes bios qui sont ensuite distribués gratuitement aux associations caritatives locales. Afin de multiplier les créations avec succès, il est nécessaire de rédiger un «guide de création d'un jardin maraîcher solidaire» et de poser les bases d'un réseau national.		Axe 1 : Santé et environnement (alimentation, qualité de l'eau, de l'air...)	Agriculture urbaine	12 000 €
Santé	Les Jardins Associatifs - Le Petit Jardin des Ecoliers	Création d'un jardin solidaire	23 BN 7785 013	Association Loi 1901	Rencontres, contacts, échanges, informations en agro-écobiologie.			Axe 1 : Santé et environnement (alimentation, qualité de l'eau, de l'air...)	Agriculture urbaine	10 000 €
Santé	Atelier des Parours	TwoRoule29	23 BN 7840 068	Association Loi 1901	L'Atelier des Parours a pour objectif d'aider les jeunes dans leurs projets de reprise d'étude, année de césure, création d'entreprise, passage d'exams. Plusieurs méthodes sont utilisées comme les entretiens individuels, la mise en situation avec la création de mini entreprises (TwoRoule29, Echoppe Solidaire...) ou le fait de sortir de sa zone de confort avec des séjours à thème (France et étranger).	TwoRoule29 est un projet mis en place par un groupe de jeunes et qui fonctionne depuis 1 an auprès des adultes. Nous réalisons des balades avec des personnes à mobilité réduite et/ou ayant un handicap psychologique. Le prolongement de ce projet a pour but de réaliser ces mêmes balades mais avec un public différent, les enfants. Nous souhaitons effectivement permettre, aux jeunes PMR de Haut Léon Communauté dans un premier temps, de s'évader, de sortir et d'oublier pendant un moment les difficultés. Pour cela nous aimerions financer un triporteur adapté "tandem côte à côte".		Axe 2 : Santé et autonomie		8 000 €
Total Santé (hors orientation emblématique)										30 000 €
Total général										176 460 €

Subventions Grand Est arrêtées au 31 12 23

RESSOURCES	
Dotation annuelle	149 371,14 €
Report frais de communication 2022	5 000,00 €
Frais de communication 2023	-5 000,00 €
Report Orientation emblématique 2022	13 809,13 €
Report hors Orientation emblématique 2022	8 809,13 €
Remboursement subventions au 31/12/2023	0,00 €
Budget total disponible 2023	171 989,40 €
<i>dont budget disponible Orientation emblématique</i>	<i>88 494,70 €</i>
<i>dont budget disponible hors Orientation emblématique</i>	<i>83 494,70 €</i>
DEPENSES	
Subventions engagées au 31/12/2023 Orientation emblématique	90 000,00 €
Subventions engagées au 31/12/2023 hors Orientation emblématique	67 500,00 €
Emploi net au 31/12/2023	157 500,00 €
Solde disponible au 31/12/2023	15 177,19 €
<i>dont réintégration des frais de communication non utilisés 2023</i>	<i>687,79 €</i>

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Axes orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé
Habitat	Association Maison Providence	Le Golif des autres	23 GE 7784 012	Association Loi 1901	L'association est née suite à une réflexion avec la Congrégation des sœurs de la Providence de Langres souhaitant réfléchir à la fin de leur congrégation (il reste 4 sœurs âgées à Langres). Elle est constituée d'acteurs de l'insertion, de l'enseignement, de l'alimentation et de personnes déjà investies localement.	Le projet comporte 3 volets : 1) une auberge à base de produits locaux portée par un atelier-chantier d'insertion. Ouverte à tous, les repas seront préparés et servis par un public éloigné de l'emploi. 2) une Université populaire avec des cours, des conférences, des ateliers sur des thèmes très larges (alimentation, environnement, parentalité...). permettant la rencontre, le partage du savoir et la convivialité. 3) un accueil large avec coworking, chambres d'hébergement et habitat durable.	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Tiers -lieux et initiatives collaboratives	25 000 €
Habitat	Association Si l'On Se Parlait !	La Petite Broc des Provinces : Recyclerie et lien social	20 GE 7831 059	Association Loi 1901	Initiative locale des habitants du quartier des Provinces à Laxou, quartier prioritaire dans le cadre de la politique de la ville et classé zone de sécurité prioritaire. L'association a évolué au fil des années pour devenir un Espace de vie Sociale agréé par la Casse d'Allocation Familiale de Meurthe et Moselle et reconnu par l'ensemble des partenaires institutionnels. Elle répond aujourd'hui à de nombreuses problématiques sociales au service des habitants de ce territoire et des territoires voisins.	L'association a candidaté à un accompagnement du dispositif de la Serre à Projets (Fabrique à projet) afin de créer un tiers-lieu social, orienté vers la transition écologique. Pour cela, l'association bénéficie de la mise à disposition, par la ville de Laxou, de la Salle CAUREL, se situant dans le quartier des Provinces à Laxou. Il s'agit de proposer des services de recyclerie, bar associatif et outillage à destination des habitants du quartier des Provinces tout en favorisant le lien et la mixité sociale.	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Tiers -lieux et initiatives collaboratives	20 000 €
Habitat	CLLAAJ du Nord Mosellan	Colocations accompagnées jeunes actifs	23 GE 7855 083	Association Loi 1901	APOLLOJ est un Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes. L'association a été fondée en 1991, à la faveur de la circulaire n°383 du 29 juin 1990, fixant un cadre législatif, pédagogique, financier et matériel, visant à proposer une réponse aux besoins de logements des jeunes et à la nécessité de leur apporter une éducation à «habiter». Son territoire d'intervention est le Nord Mosellan, soit 6 EPCI (CA Pontes de France-Thionville et Val de Fensch, CC Cattenom et Environs, Pays Haut Val d'Alzette, Bouzonvillois-3 Frontières et Arc Mosellan).	Il vise à apporter une solution d'hébergement à des jeunes personnes âgées de 18 à 30 ans. Il s'agit, à travers une proposition logement en colocation et un accompagnement social renforcé, d'inscrire ce public de jeunes locataires dans un parcours résidentiel évolutif et sécurisé, en lui permettant de vivre une première expérience de logement semi-autonome dans des conditions matérielles et psychologiques devant, d'une part, garantir le bon déroulement de son séjour et, d'autre part, favoriser son insertion sociale et professionnelle.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Accès aux droits / aux aides	15 000 €
Habitat	Association Béguinage La Madeleine	Béguinage La Madeleine	23 GE 7856 084	Association de droit local	L'association Béguinage La Madeleine a été créée à Metz le 30 mai 2022. Elle a pour mission d'œuvrer dans le domaine du vieillissement par des propositions d'accompagnement innovantes, incluses et ouvertes sur la société, avec une dimension multigénérationnelle et transversale importante. Son conseil d'administration se compose de huit bénévoles dont Alphonse Sandez, initiateur du projet et président de l'association. Trois personnes travaillent de manière rémunérée pour l'association.	La Madeleine est un projet de vie multigénérationnel innovant où chacun a l'opportunité de trouver sa place et son rôle ; pour cela, il s'appuie sur la construction d'un béguinage, lieu de résidence et de vie à Hayange. Le Konaacker, il est pensé pour favoriser, sans les imposer, les échanges et activités entre seniors, jeunes enfants, jeunes proches, professionnels du vieillissement et de la petite enfance, habitants du quartier, associations et acteurs locaux qu'ils soient publics ou privés.	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Tiers -lieux et initiatives collaboratives	20 000 €

Subventions Grand Est arrêtées au 31 12 23

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Axes orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé
Habitat	E-graine Grand Est	Le jardin partagé de Chanteraigne	23 GE 7858 086	Association Loi 1901	E-graine Grand Est est une association qui promeut l'éducation à la citoyenneté mondiale et encourage l'action individuelle et collective. En s'appuyant sur les valeurs de l'éducation populaire, l'association accompagne l'engagement citoyen en coordonnant des projets concrets à impact social et environnemental. e-graine Grand Est facilite également des espaces de dialogue et de construction collective en impliquant des citoyens, des acteurs associatifs et institutionnels, autour de la transition écologique, du mieux vivre ensemble, de l'économie vertueuse et de la participation citoyenne.	Depuis trois ans, le conseil citoyen du quartier Chanteraigne, le bailleur social Mon Logis et la Ville de la Chapelle-St-Luc souhaitaient créer un jardin partagé dans ce QPV. e-graine Grand Est a été missionné par le bailleur social pour enclencher une dynamique de participation citoyenne auprès des habitants du quartier. Après une année dédiée à la mobilisation et à la co-construction du projet, le bailleur social nous a mis à disposition un terrain de 600 m² en juillet 2022 et une association d'habitants/jardiniers, créant aujourd'hui 33 membres, a été créée. L'objectif désormais est de consolider cette dynamique en réalisant des animations et chantiers collectifs pour transmettre des connaissances aux habitants, d'accompagner les bénévoles sur la gestion d'une association et de développer les partenariats avec les autres acteurs du quartier.	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Tiers -lieux et initiatives collaboratives	10 000 €
Total Habitat (orientation emblématique)										
Finance Solidaire	Association Régionale des Cigales du Grand Est	Développement du mouvement CIGALES en région Grand Est	23 GE 7857 085		Le mouvement CIGALES s'inscrit dans le domaine de la finance solidaire. Créée en 2014, l'Association Régionale CIGALES Grand Est est membre d'un réseau national ; elle fédère et anime les C.I.G.A.L.E.S., "clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire" constitués de citoyens-investisseurs solidaires (dits : "cigaliers") du territoire, dont l'objet est de soutenir des projets avec de l'investissement privé.	L'Association Régionale des Cigales du Grand Est souhaite embaucher un-e coordinateur-trice pour soutenir les bénévoles dans leurs actions, professionnaliser son fonctionnement et sa communication en tant que tête de réseau, favoriser la création de nouvelles Cigales et l'accueil de nouveaux cigaliers car plus il y a de cigaliers, plus il y a de projets pouvant être soutenus. Et in fine, contribuer activement au développement d'activités ancrées dans l'économie sociale et solidaire du territoire Grand Est et permettre ainsi la création d'emplois non délocalisables.		Axe 1 : Nouveaux outils financiers pour le développement local		12 500 €
Finance Solidaire	France Active Alsace	Entreprendre Autrement au service des habitants des quartiers prioritaires de Colmar	23 GE 7901 129	Association Loi 1901	France Active Alsace a pour objet le développement et la consolidation des emplois par la mobilisation d'outils financiers, auprès des créateurs d'entreprise via la garantie bancaire, le soutien financier des structures de l'ESS et l'appui conseil. Elle développe également une offre d'ingénierie de la coopération à travers le portage de Fabrique à initiatives, la création et l'animation d'une plate-forme de matchtunding (Okote), qui permet de créer un écosystème autour d'un porteur de projet dans sa phase d'urgence, création d'une communauté, mécénat et financement.	France Active Alsace construit une démarche collective impliquant les habitants des quartiers du Pays de Colmar, les associations, les acteurs de l'emploi, les bailleurs afin de réunir les conditions pour faire émerger des projets nouveaux, d'utilité sociale à destination de la population. A travers la création d'ateliers inspirants et des temps d'idéation, pour définir les défis à relever afin de construire des projets qui permettront de répondre aux besoins. Par la réalisation d'études d'opportunité et la mise en œuvre du projet entrepreneurial.		Axe 2 : Soutien à la création d'entreprises socialement innovantes		18 000 €
Total Finance Solidaire (hors orientation emblématique)										
Mobilité	Profession Sport et Loisirs (PSL) Alsace	Les roues de la Fortune	23 GE 7859 087	Association Loi 1901	PSL Alsace fait partie du réseau Profession Sport et Loisirs, créée dans les années 1990 pour accompagner la création d'emplois dans le Sport et les Loisirs ; en 2018, PSL Alsace s'est engagée dans un projet d'éducation et d'insertion par la Sport auprès de publics particuliers tels des jeunes sous main de justice, des bénéficiaires du RSA, des jeunes en QPV, ... Nous nous impliquons depuis 2 années dans un projet initialement engagé par un éducateur sportif et une professeure de sport du SDJES (Service Départemental de Jeunesse, de l'Engagement et du Sport) du Haut-Rhin.	Notre projet s'adresse aux mamans sédentaires habitant dans les quartiers Péricentre de Mulhouse (tous en QPV). Il vise à leur permettre un mieux-être social, en accédant à l'autonomie par l'apprentissage du vélo, une ouverture culturelle par la découverte et le débat, et enfin, une meilleure alimentation par la découverte de produits et producteurs locaux.		Axe 3 : Mobilités durables et autonomie des personnes	Mobilités actives	10 000 €
Total Mobilité (hors orientation emblématique)										
Total										

Subventions Grand Est arrêtées au 31 12 23

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Axes orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé
Santé	Emplettes et Cagettes	«Accessibilité sociale à une alimentation digne et de qualité» : déploiement du modèle Emplettes et Cagettes	23 GE 7829 057	Association Loi 1901	Emplettes et Cagettes lutte contre la pauvreté et la précarité alimentaire sur le PAT Sud 54. Les actions mises en place permettent aux personnes en précarité d'acheter, à prix réduits, des produits alimentaires élémentaires.	Emplettes & Cagettes souhaite développer le périmètre d'intervention du collectif d'acheteurs, par l'implantation de nouveaux points de livraison, de manière concomitante avec la mise en place de laboratoires d'usage qui organisent la participation des acheteurs (en faisant des constats, des analyses et des propositions) . Ce changement d'échelle nécessite de mettre en place une ingénierie et une logistique spécifiques.		Axe 2 : Santé et autonomie		12 000 €
Santé	SOLIDARITÉ des producteurs Agricoles et des filières Alimentaires (SOLAAL) Grand Est	Solaal Grand Est	23 GE 7860 088	Association Loi 1901	SOLAAL Grand Est est une association d'intérêt général, appartenant au réseau SOLAAL. Elle a été créée en 2021 par les organisations professionnelles agricoles de la région. L'objectif de cette antenne régionale, comportant une salariée à ce jour, est d'organiser gratuitement les dons entre les producteurs agricoles et les associations d'aide alimentaire habilitées afin de valoriser les produits frais inventurés des agriculteurs au profit des personnes en situation de précarité alimentaire.	Le projet vise à recruter un second salarié afin de répondre à l'augmentation des dons sur le territoire, et renforcer la prospection auprès des différentes filières agricole et agroalimentaire. Le recrutement d'un « Chargé des dons » à temps plein permettra d'assurer une réactivité et un accompagnement sur-mesure auprès des donateurs, comme auprès des associations d'aide alimentaire, qui pourront bénéficier d'avantage de produits frais et de proximité pour contribuer à l'équilibre nutritionnel des personnes accueillies.		Axe 1 : Santé et environnement (alimentation, qualité de l'eau, de l'air...)		15 000 €
Total Santé (hors orientation emblématique)										27 000 €
Total général										157 500 €

Subventions Hauts de France arrêtées au 31 12 23

RESSOURCES		
Dotation annuelle	164 692,98 €	
Report frais de communication 2022	5 000,00 €	
Frais de communication 2023	-5 000,00 €	
Report Orientation emblématique 2022	352,34 €	
Report hors Orientation emblématique 2022	-1,147,66 €	
Remboursement subventions au 31/12/2023	0,00 €	
Budget total disponible 2023	163 897,66 €	
<i>dont budget disponible Orientation emblématique</i>	<i>82 696,83 €</i>	
<i>dont budget disponible hors Orientation emblématique</i>	<i>81 198,83 €</i>	
DEPENSES		
Subventions engagées au 31/12/2023 Orientation emblématique	98 698,00 €	
Subventions engagées au 31/12/2023 hors Orientation emblématique	65 198,00 €	
Emploi net au 31/12/2023	163 896,00 €	
Solde disponible au 31/12/2023	40,63 €	
<i>dont réintégration des frais de communication non utilisés 2023</i>	<i>38,97 €</i>	

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Axes orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé
Habitat	La Ferme Sénéchal	La Ferme de l'habitat inclusif	23 HF 7801 029	Association Loi 1901	Création et développement d'une plateforme d'accompagnements coordonnés et de 3 maisons en habitats inclusifs.	Le projet vise la construction de 3 maisons sur les 2 hectares de la Ferme Sénéchal de Vieille-Chapelle. Chacune sera en capacité de pouvoir loger 6 personnes avec autisme en colocation. Ces habitats inclusifs offrent à chaque personne, un studio et des espaces de vie collective. Le projet repose sur la volonté associative de proposer un environnement adapté et choisi, propice à l'évolution des personnes avec autisme dans leur autonomie, leur épanouissement et leur accès à la citoyenneté.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Habitat inclusif et autonomie (Age / Handicap)	18 000 €
Habitat	Association Eurasanté	HIPA (Habitat innovant pour Personnes Agées) - Plateforme d'information personnalisée sur les aides techniques dédiée au maintien à domicile des seniors	23 HF 7803 031	Association Loi 1901	Les missions de l'Association Eurasanté concourent à : 1/ améliorer la prévention et le soin, en accompagnant les proches de la recherche et de l'industrie dans l'urgence et le développement de projets d'innovations des Hauts-de-France ; 2/ créer et fixer des emplois dans la filière nutrition-santé régionale, afin de contribuer au développement économique du territoire des Hauts-de-France.	Permettre la poursuite du développement d'HiPÀ, espace d'innovation et d'expérimentation au service du bien vieillir et de l'autonomie des seniors, grâce à la création d'une plateforme web informant les seniors de manière personnalisée sur les aides techniques adaptées à leur situation, les aides financières qui leur sont ouvertes, et un listing d'artisans certifiés pouvant les installer et réaliser les travaux d'adaptation.	Habitat	Axe 2 : Vivre mieux : qualité de vie dans le logement	Habitat inclusif et autonomie (Age / Handicap)	10 000 €
Habitat	Familles Solidaires Hauts de France	Un immeuble solidaire d'habitats inclusifs, avec des personnes fragilisées par l'âge, la maladie et / ou le handicap	23 HF 7804 032	Association Loi 1901	Familles solidaires a été imaginé par des familles et amis de personnes en situation de handicap, sous l'impulsion de Jean Ruch, entrepreneur social, aidant familial et auteur du guide, «Les proches Adants pour les Nuls» aux éditions First. Parmi les membres de l'association, nombreux sont ceux qui accompagnent chaque jour un proche en situation de fragilité. Les adants sont bénéficiaires directs de projets de Familles Solidaires, qui leur permettent de trouver une solution durable et systémique à l'accompagnement de leurs proches.	Avec l'immeuble solidaire, Familles Solidaires souhaite poursuivre sa mission de permettre à des personnes fragilisées de vivre avec et comme les autres, tout en améliorant l'impact social de ses projets. Sur une surface de 1.200m², cet immeuble situé à Wervicq Sud regroupera une colocation Alzheimer, 4 appartements à destination de personnes âgées et / ou handicapées, 2 colocations de 2 jeunes adultes issus de la société à l'enfance, 8 appartements ordinaires et des d'espaces de vie partagée facilitant les échanges, les rencontres et les solidarités.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Nouvelles formes d'habitat	20 000 €
Habitat	Union Territoriale SOLHA Hauts de France	C'est quoi ce Truck? Le show-room mobile de SOLHA pour sensibiliser au maintien à domicile et aux économies d'énergie	23 HF 7844 072	Association Loi 1901	Acteur de l'économie sociale et solidaire, SOLHA, Solidaires pour l'Habitat, est un acteur associatif dans le domaine de l'amélioration de l'habitat. L'Union Territoriale SOLHA Hauts de France est la filie de réseau du Mouvement SOLHA en Région (10 associations). Ainsi, elle assure la représentation du Mouvement SOLHA, l'organisation de la mutualisation des actions, le pilotage de dispositifs opérationnels et le portage de la recherche et développement et de l'innovation au sein de son réseau régional.	Le projet porte sur la réalisation d'animations autour du maintien à domicile des personnes âgées, grâce au «Truck», un showroom mobile, illustrant les travaux d'adaptation et d'économies d'énergie possibles dans l'habitat. Outil itinérant permettant d'aller vers les populations, ce projet permet d'apporter à tous le bon niveau d'informations, de conseils et de services autour de l'adaptation et de la rénovation du logement (nature des travaux, conseils techniques, aides financières, aides techniques, etc.).	Habitat	Axe 2 : Vivre mieux : qualité de vie dans le logement	Accompagnement aux travaux/ auto-réhabilitation	12 698 €

Subventions Hauts de France arrêtées au 31 12 23

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Axes orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé	
Habitat	Association Aid'Alsine	La technologie au service de l'adaptation des logements : l'application ADEL	23 HF 7883 111	Association Loi 1901	L'association propose un service d'aide et d'accompagnement à domicile à destination des personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap et dispose également d'un pôle de prévention-santé mettant en place des actions de promotion de la santé autour de différentes thématiques (nutrition, activités physiques, prévention des risques domestiques, bien-être ...) dans le but de prévenir la perte d'autonomie et maintenir les personnes les plus fragiles à domicile.	Prévenir les chutes et favoriser le maintien de l'autonomie des seniors et des personnes en situation de handicap vivant à domicile en contribuant à l'adaptation d'un maximum de logements grâce à un diagnostic effectué via une application numérique nommée ADEL et proposer différents types d'aides personnalisées permettant le maintien à domicile des personnes âgées en permettant la promotion de modes de vie les plus autonomes possible pour les personnes en situation de handicap physique.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Habitat inclusif et autonomie (Âge / Handicap)	18 000 €	
Habitat	Association Du coin	Café associatif Le Bidule	23 HF 7884 112	Association Loi 1901	L'association propose un tiers-lieu convivial de partage et de rencontres à travers : • L'écologie / le bien-être / L'éducation à la citoyenneté et la parentalité, • L'économie sociale et solidaire / L'insertion sociale et professionnelle / Le soin et la solidarité envers les personnes âgées, • Espace enfants (ateliers divers), • Espace de Coworking.	Le projet de création d'un café associatif est né début 2021, à l'initiative d'un premier groupe de citoyens résidant principalement autour de Charly-sur-Marne et partageant un même constat : il manque un lieu de rencontres, d'échanges et de partages ouvert à tous et de façon continue sur ce territoire. En l'occurrence, Nogent l'Araud dispose d'une belle infrastructure, la Médiathèque. Ainsi, le projet de café associatif porté par l'association Du Coin apporte une réponse et une démarche structurante à la collectivité. Les démarches de demande d'agrément "Espace de vie sociale" engagées à l'automne auprès de la CAF de l'Alsne aboutissent en juillet 2022.	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Tiers -lieux et initiatives collaboratives	20 000 €	
Total Habitat (orientation emblématique)											98 698 €
Mobilité	Centre Social Rural du Canton de Grandvilliers	Bouger en Picardie Verte	23 HF 7842 070	Association Loi 1901	Le centre social rural est un équipement servant à l'animation de la vie sociale sur son territoire rural, et offrant des activités et des services pour tous les habitants et toutes les générations implantées sur son territoire. Il œuvre dans une démarche d'éducation populaire visant l'émancipation à tous les âges de la vie, et se doit de déployer son offre d'activités et de services sur son grand territoire, en proximité des habitants, en allant vers et en faisant venir.	Bouger en Picardie verte est un projet de mobilité inversée, mis en œuvre par les professionnels du centre social ainsi que par ses équipes bénévoles, pour favoriser l'accès de toutes et tous à des services et des activités. Face à l'étendue de son territoire rural du nord-ouest de l'Oise, les actions de proximité à développer se doivent ainsi être soutenues par l'offre d'une mobilité sociale inclusive et d'une mobilité solidaire visant le bien vivre sur son territoire.		Axe 1 : Mobilité inversée et relocalisation des services	Accès aux services essentiels	13 000 €	
Mobilité	Association Education Liens Prévention	Le Comby	23 HF 7843 071	Association Loi 1901	Gestion, définition et conduite du projet d'un service de prévention spécialisée conformément aux directives des financeurs dans le cadre d'un conventionnement (département, villes). Création de structures d'accueil socio-éducative, culturelles, sportives, familiales sur le territoire. Participation à la vie de la cité dans le cadre d'une dynamique de développement social local. Organisation de manifestations sportives, culturelles et artistiques en direction des populations. Inscription dans une dynamique de recherche de financement et d'autofinancement pour soutenir les initiatives des habitants et de l'association elle-même. Aide à des coopérations et des rapprochements avec d'autres associations et institutions dans un intérêt commun.	Projet dédié aux quartiers prioritaires des villes de Boulogne-Sur-Mer et de Saint Martin les Boulogne afin de : • Etre accessibles, à l'écoute grâce à l'utilisation d'un bureau mobile. • Intervenir rapidement dans l'espace et dans le temps par le biais d'un binôme psycho-éducatif • Répondre aux nouvelles problématiques repérées (notamment en termes de santé mentale, de replis sur soi, depuis la dernière conjoncture sanitaire, ...).		Axe 1 : Mobilité inversée et relocalisation des services	Accès aux services essentiels	12 198 €	
Total Mobilité (hors orientation emblématique)											25 198 €

Subventions Hauts de France arrêtées au 31 12 23

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Axes orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé	
Santé	TALAMI	La Fabrique TALAMI	23 HF 7800 028	Association Loi 1901	Mettre en relation une personne isolée (quel que soit son âge (de 5 ans à plus de 100 ans), son handicap ...) avec un(e) Ami(e) Bénévole pour vivre des relations amicales.	La Fabrique TALAMI : La Fabrique d'Actions Multigénérationnelles est un tiers-lieu unique des Territoires. C'est un opérateur de bien-être psychologique, ayant un impact sur la santé des personnes âgées, qui a pour objectif essentiel de concevoir, tester et diffuser partout en France de nouvelles idées, solutions, organisations, permettant aux personnes âgées isolées et aux enfants de participer entre autres à des actions culturelles, en les impliquant le plus en amont possible du processus.		Axe 2 : Santé et autonomie		10 000 €	
Santé	Centre Hospitalier de Valenciennes - Living-Lab	Escape Game Prévention de la perte d'autonomie - EquipAge	23 HF 7802 030	Etablissement public de santé	Développement de projets de recherche et d'innovation en santé pour la gériatrie avec spécialité sur la mobilité, l'autonomie et la prévention des chutes.	Création d'un Escape Game pour sensibiliser aux vieillissements les populations de jeunes retraités, d'adultes travailleurs, les aidants et même d'adoscents sur la perte d'autonomie due à l'âge.		Axe 2 : Santé et autonomie		10 000 €	
Santé	ALPHA Transports et Services	Alpha Bien-être	23 HF 7841 069	Association Loi 1901	L'Association œuvre depuis plus de 30 ans dans le PMR sur le territoire de la Côte d'Opale. Elle bénéficie d'un agrément E.I. (Entreprise d'insertion) et forme environ 40 salariés en insertion tous les ans. Elle transporte au quotidien des personnes avec un handicap mais aussi des personnes ALZHEIMER, des enfants souffrant d'un spectre autistique.	Alpha Bien-être a pour vocation de proposer des moments de détente et de relaxation à la population la plus fragile et en particulier aux aidants. Divers ateliers "détente" seront mis en place dont un atelier TRIPORTEURS pour une balade entre deux établissements ou sur un circuit déterminé. Au-delà, de ce moment de détente, le triporteur électrique (avec portage devant le guidon) favorise le dialogue entre un salarié en insertion et une personne en souffrance.		Axe 2 : Santé et autonomie		5 000 €	
Santé	Fonds pour la transition inclusive	Ben le Koala : la Santé Bucco-dentaire avec et pour tous les enfants ! Une autonomie en santé renforcée : des professionnels de santé, du médico-social et des familles avec enfants porteurs d'autisme co-construisent des outils pour une expérience en santé réussie et agréable	23 HF 7885 113	Fonds de dotation	L'association conçoit des programmes, outils et services inclusifs pour l'accès des personnes en situation de handicap à tout ce qui fait la vie d'un citoyen (école, emploi, culture, commerces, santé...). Elle facilite le vivre ensemble et valorise la diversité comme levier de créativité et d'innovation pour tous. Concrètement, elle réalise du design inclusif sur des outils, des services ou de la stratégie.	L'association déploie Ben le Koala, médiateur des apprentissages en santé buccodentaire des 2-8 ans. Un thème fort a émergé avec les familles: leur participation, leurs compétences parentales en termes de santé. Avec l'association SOSS, elle anime ses réseaux (professionnels, familles) pour co-construire les outils. Un objectif simple : un parcours santé réussi avec une cohérence de pratiques entre la maison, l'école, les ESMS, les cabinets de soins. Tous les outils (vidéos à imiter, jeux, conseils parents et pros...) sont évalués et diffusés nationalement.		Axe 2 : Santé et autonomie		15 000 €	
Total Santé (hors orientation emblématique)											40 000 €
Total général											163 896 €

RESSOURCES	
Dotation annuelle	360 856,48 €
Report frais de communication 2022	2 412,00 €
Frais de communication 2023	-5 000,00 €
Report Orientation emblématique 2022	35 120,58 €
Report hors Orientation emblématique 2022	65 120,58 €
Remboursement subventions au 31/12/2023	0,00 €
Budget total disponible 2023	458 506,64 €
dont budget disponible Orientation emblématique	214 254,82 €
dont budget disponible hors Orientation emblématique	244 251,82 €
DEPENSES	
Subventions engagées au 31/12/2023 Orientation emblématique	263 510,00 €
Subventions engagées au 31/12/2023 hors Orientation emblématique	195 000,00 €
Emploi net au 31/12/2023	458 510,00 €
Solde disponible au 31/12/2023	175,83 €
dont réintégration des frais de communication non utilisés 2023	176,19 €

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Axes orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé
Habitat	Asiélya	Agir pour des communs environnementaux de manière inclusive	23 IDF 7789 017	Association Loi 1901	Encourager, faciliter et accompagner l'engagement citoyen sous toutes ses formes. Asiélya a développé plusieurs outils dans le but de donner à chacun(e) les clés pour agir, à son échelle, pour une société plus écologique, démocratique et solidaire (animation d'événements et d'ateliers thématiques pour susciter les envies d'agir, formations sur l'engagement, permanences hebdomadaires pour accueillir les personnes souhaitant agir, guide pour agir référençant plus de 600 associations cherchant des bénévoles, programmes de recherche-action sur l'accompagnement des initiatives citoyennes,...).	Le projet vise à accompagner le montage, la structuration et l'essaimage d'un commun environnemental inclusif (jardin collectif) dans le 18e arrondissement de Paris afin d'instituer et de développer la mixité sociale autour d'une ressource partagée entre les habitants des 90 logements intermédiaires de classe moyenne du passage du Champ-à-Loup et celles et ceux des 350 logements sociaux et très sociaux de la rue Bernard Dimey. Il s'agit ainsi de favoriser la préservation de la nature en ville et sa prise en charge autonome par un groupe mixte d'habitants.	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Agriculture urbaine	20 000 €
Habitat	Maison Madeleine	Habitat intergénérationnel et solidaire à Magny / les Hameaux	23 IDF 7817 045	Association Loi 1901	L'association Racines œuvre pour le développement du lien social des personnes en fragilité. Elle est née d'une volonté de trouver des alternatives à l'offre actuelle. Elle rassemble des personnes d'horizons très différents (social, médico-social, juridique, financier,...) qui souhaitent proposer des solutions innovantes, impliquant à chaque étape les personnes concernées pour qu'elles restent actrices de leur vie. Le projet présenté est notre premier projet.	Créer un habitat partagé et inclusif, intergénérationnel et solidaire dans la commune de Magny les Hameaux (79), alliant logements individuels et grands espaces communs pour une vingtaine de personnes en fragilité, autonomes, de plusieurs générations et milieux sociaux (oyer adapté aux ressources), en favorisant les rencontres afin de sortir de l'isolement et du schéma unilatéral aidant/aidé. Ajout d'une activité de café solidaire pour les liens avec les personnes du quartier et d'une micro-crèche.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Habitat inclusif et autonomie (Age / Handicap)	20 000 €
Habitat	Association RACINES	Pépinière engagée	23 IDF 7819 047	Association Loi 1901	L'association Racines contribue à la révolution écologique et sociale avec toutes et tous. Pour cela, nous avons souhaité créer une pépinière de quartier qui s'inscrit dans une démarche d'agriculture sociale. Ainsi, nous utilisons les ressources et les activités de l'agriculture de proximité pour promouvoir des actions thérapeutiques, de réhabilitation, d'inclusion sociale, de loisir et d'éducation auprès d'un public varié et plus particulièrement des personnes rencontrant des fragilités socio-économiques.	Située dans le 20ème arrondissement de Paris, au sein de la résidence Frédéric Lemaître de Paris Habitat, RACINES est une pépinière de quartier responsable, locale et participative. Elle propose des ateliers au sein d'un espace de production végétale et hors les murs au sein de structures sociales accueillant des personnes en situation de précarité. Cet espace inclusif est ouvert à toutes et tous, quel que soit leur parcours de vie afin de rendre accessible la Nature en ville.	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Agriculture urbaine	20 000 €
Habitat	Solidarités Nouvelles pour le logement Val-de-Marne (SNL 94)	28 logements solidaires pour rompre l'isolement et favoriser le vivre-ensemble	23 IDF 7869 097	Association Loi 1901	SNL Val-de-Marne* œuvre en faveur des personnes en situation d'exclusion ou de grande précarité. L'association permet aux populations fragilisées par la vie d'avoir un accès à un logement digne et crée les conditions nécessaires à leur insertion durable dans la société. Aujourd'hui SNL 94 ce sont : 106 logements dans 28 communes du Val-de-Marne et de Seine Saint Denis, 250 familles accueillies depuis la création de l'association (dont 157 d'entre elles ont déjà été relogées), 227 bénévoles et une équipe de 11 salariés. * Conformément à ses statuts, la présente demande est effectuée par SNL Union pour le compte de SNL Val-de-Marne.	SNL réhabilite un bâtiment de 900 m2 à Ivry-sur-Seine pour y créer une pension de famille de 20 logements à destination de personnes marginalisées ainsi que 8 logements pour des jeunes adultes sous plafonds de ressources du logement très social, soit 28 logements. La configuration des lieux va également permettre d'aménager un jardin partagé d'agriculture urbaine, un espace pensé comme support d'animation complémentaire pour les résidents et ouvert sur l'extérieur. Les travaux réalisés visent à produire un bâtiment à faible impact environnemental, avec une haute performance énergétique tout en proposant une offre de logements adaptée.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Nouvelles formes d'habitat	35 000 €

Subventions Ile-de-France arrêtées au 31 12 23

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Axes orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé
Habitat	Association COOP-ERE	Réseaux d'entraide : lancement des nouveaux outils d'animation et stratégie d'essaimage	23 IDF 7891 119	Association Loi 1901	Coop-Ere a conçu une méthode qui démultiplie les liens et la coopération entre habitants, par rue ou par résidence, sur des groupes moyens de 200 à 300 logements.	Les premiers tests réalisés entre 2018 et 2020 avaient mis en évidence que la création de petits groupes d'habitants moteurs par secteur puis leur formation et accompagnement réguliers étaient un puissant levier d'amélioration du vivre ensemble. Après ces tests, le projet est aujourd'hui concrètement de mobiliser 5 à 10 habitants moteurs par périmètre et pouvoir évaluer l'impact de leur action : activité générée, évolution des sociabilités et satisfaction des usagers.	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Tiers -lieux et initiatives collaboratives	23 510 €
Habitat	Kif Kif les Ambassadeurs du Vivre Ensemble	Kif Kif à La Courneuve et dans le Bas Belleville : rencontres et activités surprises impliquant habitant.e.s et acteurs locaux	23 IDF 7915 143	Association Loi 1901	Depuis 2014, dans les QPV et au-delà, Kif Kif propose aux habitant.e.s de s'inscrire, via le site kifkif.org, à des activités-surprises ayant pour objectifs de : 1/ Créer du lien social de proximité (vs solitude) ; 2/ Favoriser les rencontres intergénérationnelles, interculturelles, « handi-validés » et mixtes à tous égards, grâce à un algorithme recherchant la diversité des publics ; 3/ Renforcer l'appropriation des activités proposées par les acteurs locaux ; 4/ Favoriser la mobilité et les relations inter-quartiers.	Décliner à l'échelle de quartiers prioritaires (QPV) de La Courneuve et de Paris 20e l'innovation expérimentée par Kif Kif depuis 2014 à l'échelon régional puis en 2022 dans 2 quartiers pilotes : des rencontres et activités Surprises la découverte des autres habitant.e.s et des structures locales. Mobilisation de ces structures et des habitant.e.s grâce à des méthodes d'hyper-proximité (pied d'immeuble voire porte-à-porte). Partenariat étroit avec les institutions locales. Inclusion de toutes et tous.	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Tiers -lieux et initiatives collaboratives	25 000 €
Habitat	L'Association de Coopération pour le Logement des Etudiants de France (L'ACLEF)	Une résidence étudiante démocratique, solidaire et écologique	23 IDF 7916 144	Association Loi 1901	L'association est créée en 2015 par des étudiant.es souhaitant agir ensemble face à leurs difficultés à se loger. Agréée d'intermédiation locale sociale, nous proposons une gestion locale spécifique aux enjeux du logement étudiant via notre dispositif CoopColoc. Forte d'un socle de valeurs ambitieux, l'association vise l'émancipation des étudiants locaux via l'animation de logements écoresponsables et citoyens.	Nous allons recevoir à Ivry-sur-Seine en juin une résidence de 6 logements (14 places) et souhaitons expérimenter un modèle participatif, démocratique, qui permette aux étudiant.es d'être acteur de leur habitat et de décider ensemble de sa gestion. L'idée est également de faire du bâtiment un lieu ouvert sur le quartier et qui participe à son dynamisme associatif, à rebours des résidences étudiantes traditionnelles, souvent refermées sur elles-mêmes.	+			
Habitat	Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Paris FCS 75	(Appel à projet Paris Habitat)	23 IDF 7919 147	Association Loi 1901	La Fédération des centres sociaux et socioculturels de Paris a pour but de fédérer les centres sociaux et socioculturels et les associations sous le régime de la loi 1901 dont les buts et orientations sont compatibles avec la charte fédérale de la FCSF, à compétence départementale ou locale.	Ce projet répond à un enjeu fort : accompagner les centres sociaux à la mobilisation des habitants des quartiers parisiens pour les rendre acteurs de leur cadre de vie. Pour cela, la fédération des centres sociaux de Paris (FCS 75) va accompagner 5 centres sociaux et socioculturels de 4 arrondissements qui vont conduire, sur 24 mois, des expérimentations visant l'appropriation du quartier par leurs habitant.es, en particulier les plus modestes.	+			
Habitat	Makesense	(Appel à projet Paris Habitat)	23 IDF 7920 148	Association Loi 1901	L'association makesense redonne le pouvoir d'agir à toutes et tous - citoyens, étudiants, entrepreneurs, salariés d'entreprises, agents publics - pour répondre ensemble aux défis environnementaux et sociaux de notre époque.	L'objectif de notre projet de recherche-action est de former et faire passer à l'action 2500 jeunes franciliens pour l'écologie d'ici 2 ans, et notamment de : > Co-construire des outils pédagogiques avec les jeunes et les associations sur 2 objectifs prioritaires, l'adaptation au changement climatique et l'orientation professionnelle vers les métiers de la transition écologique, > Former 120 responsables associatifs au sein d'une communauté de pratique, > Former et mobiliser 2 500 jeunes franciliens.	+			
Habitat	Association pour la Gestions d'Espaces Temporaires Artistiques (AGETA)	(Appel à projet Paris Habitat)	23 IDF 7921 149	Association Loi 1901	Curry Vavarat est un collectif d'artistes et acteurs associatifs pluridisciplinaire qui aménage, gère et anime des espaces de travail artistiques et d'activités partagés. Fondée en 2006, l'association a pour objet de "Créer ou promouvoir ou diffuser toutes manifestations favorisant la connaissance, l'échange, le développement et la recherche dans les domaines culturels et artistiques notamment au sein d'espaces artistiques temporaires". Le collectif compte actuellement 80 membres et 6 salariées.	Afin de poursuivre le développement du Shakirall comme un véritable "bien commun" pour le territoire, l'association AGETA souhaite lancer un projet de recherche-action sur 18 mois pour amplifier son action : - Identifier les besoins du territoire - Donner aux acteurs locaux un pouvoir de décision et d'action sur le lieu - Assurer l'adéquation avec la poursuite du projet associatif - Préfigurer un usage collectif d'un espace un week-end par mois par les habitants à moyen et long terme.	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Tiers -lieux et initiatives collaboratives	14 000 €

Subventions Ile-de-France arrêtées au 31 12 23

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Axes orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé	
Habitat	Maison Jaune	(Appel à projet Paris Habitat)	23 IDF 7922 150	Association Loi 1901	La Maison Jaune propose une expérimentation artistique, sociale et urbaine dans laquelle les habitants sont le moteur de la réalisation de petits et de grands projets qui tiennent compte de leurs aspirations, leur âge et du talent de chacun. Espaces de mutualisation de moyens de production artistique, nous salarions des femmes dans le secteur créatif et créons les conditions du lien social dans un quartier concerné par le Nouveau projet de rénovation urbaine grâce aux pratiques culturelles.	Accompagner les habitants dans la transformation du quartier ZAC Basileque par une expérimentation artistique sur le pouvoir d'agir.	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Tiers -lieux et initiatives collaboratives	15 000 €	
Habitat	Démocratie Ouverte	(Appel à projet Paris Habitat)	23 IDF 7923 151	Association Loi 1901	Démocratie Ouverte a pour objet de développer l'innovation démocratique en France, en Europe et dans le monde, pour oeuvrer à une société plus transparente, participative et coopérative. L'association développe l'acquisition de compétences, l'expérimentation, le plaidoyer et la diffusion de connaissances scientifiques. Elle contribue à la production de communs et à la qualité des pratiques en matière de gouvernance démocratique et de participation citoyenne.	Le DémôMêre est une démarche participative inédite pour permettre à tous et toutes d'évaluer la démocratie dans sa ville, en ligne et lors d'ateliers conçus pour impliquer les publics éloignés. La plateforme d'évaluation www.demometre.org inclut des outils pédagogiques (explications, définitions, cadre légal) et permet d'analyser tous les pans de la vie démocratique locale : inclusion, participation, coopération, transparence, lutte contre les discriminations, etc.	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Tiers -lieux et initiatives collaboratives	15 000 €	
Habitat	GRDR (Migration, Citoyenneté, Développement)	(Appel à projet Paris Habitat)	23 IDF 7924 152	Association Loi 1901	Le but du Grdr est de contribuer à la construction d'un monde juste et solidaire fondé sur le respect des droits humains. Il vise à améliorer durablement les conditions de vie et permettre à chacun de vivre dignement. Le Grdr intervient dans les domaines suivants : insertion professionnelle des personnes issues de la migration, entrepreneuriat, appui aux mouvements associatifs, accès aux droits socio-santitaires, recherche-action, formation des professionnels de l'action sociale.	Ce projet propose d'enrichir les connaissances scientifiques sur le développement du pouvoir d'agir des migrants en valorisant les savoirs communautaires. La mise en place d'un Comité de pilotage regroupant les représentants de résidents, le gestionnaire, des services municipaux et des associations ainsi que des espaces-temps favorables à l'échange, nous permettront de faire un diagnostic de fonctionnement social et urbain lié aux aspirations des résidents en matière de participation citoyenne.	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Tiers -lieux et initiatives collaboratives	14 000 €	
Habitat	13 Avenir	(Appel à projet Paris Habitat)	23 IDF 7925 153	Association Loi 1901	13 Avenir (association loi 1901) est l'Entreprise à But d'Emploi (EBE) créée dans le sud-est du 13ème arrondissement pour mettre en oeuvre l'expérimentation «Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée». Elle a pour mission de créer des services utiles au quartier, en s'appuyant sur les savoir-faire des habitants privés d'emploi de longue durée résidant sur le territoire, qu'elle embauche en CDI à temps choisi.	A partir de l'expertise d'usage d'un collectif d'habitants-salariés et de leur capacité à mobiliser leurs voisins chers de famille, le projet a pour objectif de construire des solutions concrètes aux enjeux de la parentalité en quartier populaire : - Développer une offre d'animation collective à destination des parents et de leurs enfants dans le quartier. - Favoriser l'accès aux droits et aux ressources du quartier. - Développer des services de proximité favorisant le droit au répit.	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Tiers -lieux et initiatives collaboratives	8 000 €	
Total Habitat (orientation emblématique)											263 510 €
Mobilité	ABAJAD	Aller vers les personnes réfugiées	23 IDF 7788 016	Association Loi 1901	Abajad vise à accélérer l'employabilité par la langue. A travers son organisme de formation, elle propose des formations favorisant l'autonomisation des personnes en fragilité sociale et linguistique, en vue d'accéder à l'emploi.	Le projet d'Abajad vise la levée des freins des personnes réfugiées et la création de lien social en Ile-de-France. A travers une formation 360° visant l'autonomisation (notamment en matière de mobilité) et l'insertion dans des secteurs en tension tels que le marachage ou la restauration, Abajad contribue à accélérer l'employabilité des personnes venues d'ailleurs.		Axe 2 : Mobilités solidaires	Apprentissage de la mobilité	10 000 €	
Mobilité	Association Etudes et Chantiers Ile de France	Atelier Chantier d'Insertion vélo SoliCycle La Fabrique du Vélo Garges-lès-Gonesse	23 IDF 7792 020	Association Loi 1901	Etudes et Chantiers Ile de France est une association d'éducation populaire et d'économie sociale et solidaire qui existe depuis janvier 2001. La principale activité de l'association est les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) liés aux espaces verts (pôle Espaces verts) et aux ateliers vélo solidaires (pôle SoliCycle). Ce dernier existe depuis l'ouverture en 2007 de notre premier atelier vélo aux Uls. S'en est suivi d'autres ouvertures en Ile de France dont Paris 14ème, Paris 18ème, Clichy, St-Denis et Bezons.	L'atelier SoliCycle La Fabrique du Vélo Garges-lès-Gonesse est le nouveau projet du pôle SoliCycle et sera inauguré en septembre 2023, à proximité de la gare. Espace ouvert aux habitants.e.s de Garges et de l'ensemble de la CARPE, notre atelier accueillera 12 salarié.e.s en insertion. Ils seront accompagné.e.s par un encadrant technique afin de récupérer, stocker, réparer les vélos au sein de l'atelier et d'aider les habitants à réparer eux-mêmes leurs vélos, lors de la permanence du samedi (de 10h à 19h).		Axe 3 : Mobilités durables et autonomie des personnes	Mobilités actives	40 000 €	
Mobilité	La Recyclerie du Gâtinais	Atelier itinérant de réparation de vélos	23 IDF 7867 095	Association Loi 1901	Recyclerie loi de 1901 créée en 2012. La Recyclerie du Gâtinais est installée à Prunay-sur-Essonne dans le sud-Essonne. Son objectif social est poursuivi grâce aux deux outils que sont «l'Atelier et Chantier d'insertion» et «le réemploi des objets» avec «l'insertion des personnes éloignées de l'emploi» et «la réduction des déchets ultimes» comme résultats attendus.	Création d'un atelier mobile de réparation de vélos en capacité de se déplacer au plus près des besoins des détenteurs et utilisateurs de bicyclette. Il pourrait ainsi, soit par le biais de rendez-vous individuels se rendre au domicile des particuliers demandeurs, soit en relation avec les collectivités locales, s'installer régulièrement au cœur des villages environnants, soit permettre en relation avec des bailleurs, de réaliser des animations en pieds d'immeuble des quartiers plus urbains de certaines villes proches (quartiers sensibles d'Etampes, Corbeil, Evry, Grigny...).		Axe 3 : Mobilités durables et autonomie des personnes	Mobilités durables et autonomie des personnes	20 000 €	
Total Mobilité (hors orientation emblématique)											70 000 €

Subventions Ile-de-France arrêtées au 31 12 23

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Axes orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé
Santé	Etat solidaire	Bien manger est un droit	23 IDF 7793 021	Association Loi 1901	L'association poursuit plusieurs objectifs : rendre accessible à tous une alimentation de qualité, bio pour l'essentiel, en circuits courts, permettre aux producteurs de disposer de revenus décents, recréer du lien social en organisant les ventes au cœur des cités, participer à l'éducation à l'alimentation, agir contre la précarité alimentaire. Aujourd'hui, les «petits marchés de l'éta» regroupent une dizaine de producteurs, artisans et associations et proposent chaque semaine, au cœur des quartiers ces produits à l'ensemble des Murens.	Le projet consiste à assurer la pérennité du fort développement de l'activité de l'association et de permettre un déploiement nouveau des différents axes d'intervention. Il s'agit notamment d'ouvrir plus largement l'accès aux familles modestes des différents quartiers avec l'ouverture plus large des petits marchés de l'Etat aux producteurs, aux associations, aux différents acteurs sociaux ; de permettre à chacun de maîtriser les enjeux d'une alimentation de qualité (ateliers culinaires, diététiques, connaissance du monde agricole...).		Axe 1 : Santé et environnement (alimentation, qualité de l'eau, de l'air...)	Santé et environnement	20 000 €
Santé	Fondation Armée du Salut	Prendre sa place au féminin : un chemin vers l'autonomie et la socialisation par la danse	23 IDF 7818 046	Fondation	Conçue en 1933, par Le Corbusier pour l'Armée du Salut dans le 13e arrondissement de Paris, la Cité de Refuge est un ensemble d'insertion qui combine un pôle Accueil Hébergement insertion et un pôle Economie Sociale et Solidaire. La Cité de Refuge a pour vocation d'accueillir des personnes en difficulté tout en leur offrant une structure pour se reconstruire et la possibilité d'accéder à différents types de dispositifs d'insertion par l'emploi.	Le projet «Prendre sa place au féminin», porté par la Fondation Armée du Salut et la coopérative De Rue et de Cirque, consiste à proposer, chaque mercredi, deux heures d'ateliers de danse orientale pour 15 femmes accueillies à la Cité des Dames (accueil de jour et de nuit pour des femmes à la rue), salariées en insertion ou résidentes à la Cité de Refuge – Centre Espoir. Ces moments seront animés par la chorégraphe Emmanuel Rigaud dans nos locaux ou ceux de De Rue de Cirque.		Axe 2 : Santé et autonomie		15 000 €
Santé	Les Bokhaïles	Développer des partenariats avec des maraîchers bio et promouvoir l'accès à une alimentation durable pour toutes et tous	23 IDF 7820 048	Association Loi 1901	Association de cuisine populaire qui mène des actions pour l'accès de tous à une alimentation de qualité, pour l'éducation au goût, la lutte contre le gaspillage alimentaire, le développement du lien social et de l'autonomie de nos bénéficiaires. Nous avons pour activité principale l'animation d'un restaurant solidaire dans le quartier d'Ivry port : La cantine de la Pagaille.	Volonté de monter en qualité et sécuriser nos approvisionnements en développant des partenariats avec des producteurs bio locaux et des groupements d'achat responsables en circuit court. Il faut mettre des repas bio de qualité à la portée de tous et toutes en développant des partenariats avec les CCAS et les maisons de quartier locales.		Axe 1 : Santé et environnement (alimentation, qualité de l'eau, de l'air...)		15 000 €
Santé	Altirmenti	Bon pour l'estomac, bon pour le climat	23 IDF 7868 096	Association Loi 1901	Depuis 2016, Altirmenti agit pour rendre accessible à toutes et à tous une alimentation saine, durable et de qualité à travers la mise en place de différentes actions et de programmes de sensibilisation et d'accompagnement co-construits avec les concitoyens. Les activités d'Altirmenti s'organisent autour de 3 pôles : lutte contre la précarité alimentaire, sensibilisation grand public et professionnels, transformation agro-alimentaire en insertion socio-professionnelle.	Le programme expérimental «Bon pour l'estomac, bon pour le climat» s'adresse aux habitants des quartiers populaires particulièrement touchés par le manque d'accès à une alimentation saine et de qualité. Ce programme innovant associe une offre de sensibilisation gratuite à la santé par l'alimentation, parcours alimentaires avec tables et rencontres citoyennes, conseils, formations et activités pédagogiques, pratiques culinaires et nutritionnelles, paniers solidaires de fruits et légumes à prix libre, vente de produits locaux à prix coustant. Les actions sont directement effectuées dans les quartiers ciblés dans une démarche d'aller-vers.		Axe 1 : Santé et environnement (alimentation, qualité de l'eau, de l'air...)		20 000 €
Santé	DFI-INCLUSION	Un atelier inclusif au service d'une alimentation saine pour les étudiants	23 IDF 7892 120	Association Loi 1901	Fondée sur la déclaration universelle des Droits de l'homme, l'association DFI-INCLUSION inscrit son action dans une démarche globale de lutte contre l'exclusion, la discrimination dans un esprit solidaire et citoyen.	DFI Inclusion propose un atelier de restauration collective en partenariat avec le CROUS de Créteil, afin de proposer aux étudiants des plats équilibrés à base de produits frais afin de limiter leur consommation de plats préparés type snacking, Pasta-box et Fast-Food. L'association a pour but également d'employer des personnes en situation de handicap, afin de leur permettre une insertion sociale réussie afin d'acquies une autonomie professionnelle et financière.		Axe 1 : Santé et environnement (alimentation, qualité de l'eau, de l'air...)		15 000 €
Santé	Crisslim	On parle, on mange : parler d'alimentation pour agir sur les représentations	23 IDF 7917 145	Association Loi 1901	Crisslim est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général, dont la mission est de développer le pouvoir d'agir des jeunes et des personnes vulnérables sur leur alimentation, à travers des programmes dédiés.	Le programme "On parle, on mange : parler d'alimentation pour agir sur les représentations" vise à accompagner les 15-25 ans en situation de précarité alimentaire ou éloigné d'une alimentation saine et durable en développant leurs compétences alimentaires et psycho-sociales, à travers des parcours collectifs d'échange et d'entraide, animés par des professionnels épaulés par des cuisiniers bénévoles. Pour l'année scolaire 2023-2024, nous prévoyons de déployer 10 de ces parcours dans des résidences étudiantes et des foyers de jeunes travailleurs (axe 1 : accompagner les 18-25 ans), ainsi que dans des lycées (axe 2 : sensibiliser les 15-18 ans), en Seine-Saint-Denis.		Axe 1 : Santé et environnement (alimentation, qualité de l'eau, de l'air...)		20 000 €
Santé	Juste & Utile	Un accueil de loisir dans une ressourcerie avec et pour des personnes porteuses d'un handicap intellectuel	23 IDF 7918 146	Association Loi 1901	Association qui a pour mission de proposer un accueil et une activité à des personnes porteuses d'un handicap intellectuel.	Notre projet associatif est parti du besoin d'un lieu d'accueil de loisirs pour les adolescents de plus de 14 ans le mercredi après-midi à Paris. Nous proposons de créer une ressourcerie, une activité qui répond aux valeurs environnementales que nous portons en contribuant par le réemploi, la réutilisation et la réparation à l'allongement de la durée de vie des produits.		Axe 2 : Santé et autonomie		20 000 €
Total Santé (hors orientation emblématique)										125 000 €
Total général										458 510 €

RESSOURCES	
Dotation annuelle	153 150,98 €
Report frais de communication 2022	5 000,00 €
Frais de communication 2023	-5 000,00 €
Report Orientation emblématique 2022	-30 326,25 €
Report hors Orientation emblématique 2022	33 673,75 €
Remboursement subventions au 31/12/2023	0,00 €
Budget total disponible 2023	156 498,48 €
<i>dont budget disponible Orientation emblématique</i>	<i>46 249,24 €</i>
<i>dont budget disponible hors Orientation emblématique</i>	<i>110 249,24 €</i>

DEPENSES	
Subventions engagées au 31/12/2023 Orientation emblématique	80 000,00 €
Subventions engagées au 31/12/2023 hors Orientation emblématique	70 000,00 €
Emploi net au 31/12/2023	150 000,00 €

Solde disponible au 31/12/2023	10 535,53 €
<i>dont réintégration des frais de communication non utilisés 2023</i>	<i>4 037,05 €</i>

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientat ion emblématique	Axes orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé
Habitat	L'Association de Coopération pour le Logement des Etudiants de France (L'ACLEF)	La maison Lafargue, une colocation sociale et participative ouverte aux habitants et acteurs rices du quartier	23 NA 7794 022	Association Loi 1901	L'ACLEF propose aux étudiants des logements abordables (faisant partie du parc social) et collectifs (sous forme de colocation), dont elle assure une gestion locative adaptée via son dispositif CoopColoc dans la métropole de Bordeaux depuis maintenant deux ans. L'ACLEF devient locataire de grands logements auprès de bailleurs sociaux, elle se charge de les meubler et de les équiper pour les sous-louer ensuite à des étudiants en colocation grâce à son agrément d'intermédiation locative délivré par l'Etat.	Le projet de la Maison Lafargue, situé dans le quartier populaire de Claveau, n'est pas seulement d'être le lieu d'une colocation de trois jeunes mais, de proposer un mode de vie en petite communauté guidé par des principes de gestion collective, d'entraide, de solidarité et d'ouverture vers le quartier. Les 70 m² de rez-de-chaussée de la maison ainsi que du garage seront ouverts à l'ensemble des habitants et acteurs rices du quartier pour mettre en place des initiatives en fonction de leurs besoins (ex : soutien scolaire, bricolage...).	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Nouvelles formes d'habitat	10 000 €
Habitat	SOLHA Landes	L'habitat inclusif d'Orx : une vie collective à construire	23 NA 7796 024	Association Loi 1901	SOLHA Landes intervient en faveur des personnes défavorisées, fragiles ou vulnérables sur deux axes : le maintien et l'accès dans le logement. Pour favoriser le maintien et l'accès dans l'habitat des personnes défavorisées, fragiles ou vulnérables, SOLHA déploie 5 métiers, soit dans le cadre des associations généralistes SOLHA, soit dans le cadre de structures dédiées (Agences immobilières sociales, Bailleurs de logement d'insertion, Habitat et territoires).	Au cœur du bourg de la commune d'Orx, Solha Landes réhabilite et produit, au total, 15 logements à loyers modérés. Une maison a été réhabilitée et accueillie aujourd'hui une famille, les 14 autres logements permettront à des ménages de retraités de vivre en toute sécurité dans un logement adapté, autonome et inclusif. L'enjeu est de proposer un parcours résidentiel complet pour les personnes âgées du territoire c'est-à-dire le chaînon manquant entre maintien à domicile et établissements médicalisés tout en jouant la carte de l'intergénérationnel.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Habitat inclusif et autonomie (Age / Handicap)	15 000 €
Habitat	Association l'Escale	Création d'une Maison Relais de 20 logements sur la commune de Melle (79) – Investissements liés à l'aménagement et l'ameublement des espaces communs (salle commune, cuisine, laverie ...) et charges de salaire de l'hôte de maison	23 NA 7797 025	Association Loi 1901	Créer, développer, gérer tous établissements et services destinés à recevoir, héberger, aider et accompagner toute personne en difficulté morale, matérielle, physique, psychologique, afin de faciliter son insertion sociale, socioprofessionnelle et son autonomie.	Investissements et charges de salaire de l'hôte de maison, liés à la création d'une Maison Relais de 20 logements destinés à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire. La demande de soutien concerne les investissements liés à l'aménagement et à l'ameublement des espaces communs (cuisine commune, salle de réunion / animation / informatique, buanderie, électroménagers, ...) et le salaire de l'hôte de maison.		Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Habitat inclusif et autonomie (Age / Handicap)	15 000 €
Habitat	Association Solidarité Environnement Insertion (SEI)	Réhabilitation d'une maison de bourg en logements à destination de publics fragiles en parcours d'insertion	23 NA 7823 051	Association Loi 1901	Association de développement local rural qui porte 2 chantiers d'insertion (bâtiment / espaces verts et hôtellerie / restauration), 1 entreprise d'insertion (conciergerie rurale) et 1 pôle d'action sociale (mobilité, accès aux droits, etc.).	Il s'agit de créer des logements d'insertion (en éco-réhabilitation, en centre bourg afin de contribuer au maintien de la vie dans un bourg rural) sur un territoire rural pauvre qui en est dépourvu, afin de faciliter la stabilisation de publics en grande précarité, leur permettant ainsi d'accéder ou de se maintenir dans un parcours d'insertion. L'intérêt est de permettre aux publics fragiles de s'intégrer à la vie locale d'une part, et de bénéficier d'un accompagnement social global d'autre part. SEI a déjà acquis la maison, au 12 place de la mairie à St-Sauvant.		Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Accès aux droits / aux aides	15 000 €
Habitat	Les Liens du Cœur	La Maison des Patients & des Familles	23 NA 7865 093	Association Loi 1901	Engagée aux côtés du service de cardiologie pédiatrique et congénitale du CHU de Bordeaux, l'association Les Liens du Cœur propose un accompagnement des familles et de leur enfant atteint de maladie cardiaque ou à la dimension humaine est au cœur des priorités. Son ambition est de faciliter le déploiement de l'hôpital «hors des murs». D'aider à mettre du lien et du relationnel dans le soin.	L'Hôpital Haut-Lévêque du CHU de Bordeaux Pessac accueille des enfants venus de toute la Nouvelle-Aquitaine. Aujourd'hui les familles qui habitent loin du CHU n'ont pas d'hébergement à proximité immédiate de l'hôpital. Or, la présence des parents - notamment lorsqu'il s'agit d'un enfant - est un élément essentiel pour accompagner la période de soins et favoriser la guérison. C'est pourquoi Les Liens du Cœur ont pour ambition de construire, sur le site même de l'Hôpital Haut-Lévêque, à Pessac, au plus près du bâtiment cardiologique, une Maison d'Accueil des Patients et des Familles.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Nouvelles formes d'habitat	15 000 €

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Axes orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé
Habitat	L'Arche en Charente	Création d'un foyer inclusif pour des personnes en situation de handicap mental	23 NA 7866 094	Association Loi 1901	L'Arche en Charente est l'une des 39 associations faisant partie de la Fédération de L'Arche en France. Etablissement médico-social, L'Arche en Charente accueille et accompagne 218 personnes en situation de handicap mental, sur 3 sites, distants chacun d'une vingtaine de kilomètres : L'Arche La Merd, L'Arche à Cognac et L'Arche Les Sapins. L'Arche Les Sapins, qui porte ce projet, est située sur la commune de Lignéres-Ambleville, à 40km au sud-ouest d'Angoulême.	Créer un foyer inclusif (dème foyer de L'Arche Les Sapins) au centre-ville de Barbezieux, pour 6 personnes adultes en situation de handicap mental, permettant de vivre de façon plus autonome, dans un espace conçu pour encourager la rencontre, tout en leur permettant de conserver leur intimité. Alternative entre le foyer de vie partagé et la vie en complète autonomie, cette proposition d'hébergement est une importante innovation pour le secteur car elle est aujourd'hui sinon absente, du moins très rare sur le territoire, dans l'univers des établissements médico-sociaux.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Habitat inclusif et autonomie (Age / Handicap)	10 000 €
Total Habitat (orientation emblématique)										
Finance Solidaire	Action pour le Développement Economique par la Finance Participative (ADEFP)	Dispositif d'abondement participatif pour les structures de l'Economie Sociale et Solidaire - J'adopte un projet	23 NA 7822 050	Association Loi 1901	En 2014, un consortium d'acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire et de la finance solidaire se réunit pour créer J'adopte un projet, la première plateforme de financement participatif régionale en Nouvelle-Aquitaine. Nous accompagnons les entrepreneurs dans le financement de leurs projets à l'ore puv-aire sociale, environnementale et culturelle et la faisons décoller grâce à la mobilisation et la finance citoyenne. Pour aller plus loin ensemble, nous croyons à la solidarité et au pouvoir individuel des citoyens qui fait la richesse de nos territoires et de nos projets.	J'adopte un projet souhaite renforcer son outil de collecte de fonds en proposant un nouveau dispositif d'abondement aux structures de l'Economie Sociale et Solidaire de Creuse. Ce dispositif permet aux porteurs-seurs de projets de bénéficier, pour 1 euro citoyen collecté sur J'adopte un projet, d'1 euro de la Région Nouvelle-Aquitaine ainsi que d'1 euro des partenaires privés de l'association.		Axe 2 : Soutien à la création d'entreprises socialement innovantes		20 000 €
Total Finance Solidaire (hors orientation emblématique)										
Mobilité	Roulez Jeunesse	Roulez Jeunesse	23 NA 7795 023	Association Loi 1901	Cette association a pour objet de proposer un service récréatif et utile pour accompagner nos aînés dans un vieillissement harmonieux.	L'association propose un service de promenades en Rosalie à assistance électrique avec Chauffeur pour accompagner les personnes âgées dans leur «bien-vieillesse». Ces promenades permettent aux bénéficiaires d'être en groupe, de pratiquer une activité physique douce et respectueuse de l'environnement et de découvrir le patrimoine local. Ces promenades sont une solution pour lutter contre l'isolement, garder une autonomie physique et intellectuel. Ce service est également proposé aux personnes fragiles, isolées et handicapées.		Axe 3 : Mobilités durables et autonomie des personnes	Mobilités actives	15 000 €
Mobilité	Bougeons-Nous ! 47	Maison du vélo (garage à vélos solidaire)	23 NA 7798 026	Association Loi 1901	Auto-école sociale et solidaire qui a pour objectif de favoriser l'insertion du public avec des problématiques sociales et/ou professionnelles par la mobilité. Passage de l'examen du code de la route et du permis de conduire, mise à disposition de vélos simples ou électriques dans l'attente de l'obtention du permis de conduire.	L'association vise un public défavorisé de la pratique du vélo. Actuellement l'association possède 250 vélos répartis dans plusieurs garages. Volonté accroître ce nombre dans le cadre de l'ouverture du garage solidaire. Ce projet serait un site d'accueil dans lequel serait assuré la transmission des bonnes pratiques rendant autonomes les bénéficiaires pour l'entretien et les réparations de leurs vélos.		Axe 3 : Mobilités durables et autonomie des personnes	Mobilités actives	10 000 €
Total Mobilité (hors orientation emblématique)										
Santé	Bipolarité France	Donner une nouvelle dimension à l'accompagnement des personnes bipolaires	23 NA 7821 049	Association Loi 1901	Fondée en 2018, l'association a pour ambition de fédérer des patients bipolaires et de valoriser leur expérience pour accompagner d'autres patients. L'association accompagne les personnes bipolaires dans la gestion de leur maladie et dans leur insertion professionnelle ; elle œuvre pour comprendre les raisons du retard de diagnostic et en améliorer les délais ; elle sensibilise le grand public pour lutter contre la stigmatisation.	Bipolarité France développe un programme innovant d'amélioration quotidienne du soin des personnes bipolaires. Après réalisation d'une vaste enquête début 2023 auprès des patients bipolaires, Bipolarité France développe un nouvel outil numérique, dispositif médical au service des patients bipolaires et de leurs médecins, qui fournira aux personnes malades une meilleure lisibilité sur les variations de leur humeur et améliorera ainsi leur quotidien en les impliquant dans la gestion de leur maladie.		Axe 2 : Santé et autonomie		15 000 €
Santé	OCEAN PEAK	Séjours de rupture et insertion jeunes	23 NA 7824 052	Association Loi 1901	Née en 2018, Ocean Peak est une association Loi 1901 et reconnue d'intérêt général, basée à La Rochelle dont la volonté est d'utiliser le support de l'aventure dans un environnement naturel, mer/montagne comme vecteur de socialisation et de réinsertion professionnelle pour des jeunes aux parcours chaotique.	Ocean Peak propose un moyen innovant de prise en charge de jeunes entre 13 et 18 ans en rupture sociale, scolaire ou familiale.		Axe 2 : Santé et autonomie		10 000 €
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total général										150 000 €

RESSOURCES	
Dotation annuelle	129 026,65 €
Report frais de communication 2022	4 350,00 €
Frais de communication 2023	-5 000,00 €
Report Orientation emblématique 2022	5 440,28 €
Report hors Orientation emblématique 2022	35 440,28 €
Remboursement subventions au 31/12/2023	0,00 €
Budget total disponible 2023	169 257,21 €
dont budget disponible Orientation emblématique	
dont budget disponible hors Orientation emblématique	
169 257,00 €	
115 257,00 €	
DEPENSES	
Subventions engagées au 31/12/2023 Orientation emblématique	54 000,00 €
Subventions engagées au 31/12/2023 hors Orientation emblématique	169 257,00 €
Emplol net au 31/12/2023	0,00 €
Solde disponible au 31/12/2023	-0,21 €
dont réintégration des frais de communication non utilisés 2023	

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientations emblématique	Axes orientations emblématique	Catégories orientations emblématique	Montant total accordé
Habitat	Association La Pléiade	Transition écologique et embellissement de mon quartier	23 OCCI 7787 015	Association Loi 1901	L'association La Pléiade a pour vocation de porter des actions de proximité pour faciliter l'accès aux droits fondamentaux, favoriser l'autonomie, le lien social et le vivre ensemble.	Accompagner les habitants du quartier du Mas de Mingue (QPV) vers une moindre empreinte et un comportement écologique : sensibiliser sur le changement climatique, adopter un comportement écologique par le biais du tri sélectif et la permaculture.	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Du déchet à la ressource	13 000 €
Habitat	Campus et Toits	Mieux chez toi	23 OCCI 7825 053	Association Loi 1901	L'association propose aux jeunes de moins de 30 ans des logements en colocation dans le cadre d'un dispositif d'intermédiation locale. Présente sur 3 communes (Toulouse, Fox et Montauban), elle permet à tous les jeunes de se loger à bas prix dans des logements de qualité proches des établissements d'enseignement supérieur ou des transports. Encore en développement, elle propose aujourd'hui 23 logements pouvant accueillir 58 jeunes.	Le projet «Bien chez toi» vise à développer notre parc actuel de logements, et de l'augmenter de 50 % soit 10 à 12 nouveaux biens, pour répondre à une demande croissante des jeunes sur Toulouse. Mais le logement ne se suffit pas. C'est pourquoi nous souhaitons aider nos locataires à s'équiper du gros électroménager et de meubles de récupération. Enfin, des chantiers participatifs d'aménagement et/ou de rafraichissement sont parfois nécessaires, ainsi que des solutions simples favorisant les économies d'énergie.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Nouvelles formes d'habitat	16 000 €
Habitat	Association Réseau Accompagnement Solidarité (R.A.S)	Un accueil de jour au sein du café solidaire	23 OCCI 7862 090	Association Loi 1901	L'association R.A.S créée en 2016 porte depuis 2017 le Café Solidaire et Citoyen « Le Melting Potes ». Le Café Social et Citoyen se propose d'être un relais entre les personnes en situation de fragilité sociale, de mener qu'au sein du tissu associatif et institutionnel local, ainsi qu'être un lieu de ressource et de réconfort. Le vivre Ensemble, est l'essence et le sens même de ce lieu. L'Association est, au travers de son café solidaire, reconnue comme structure d'Accueil de Jour depuis 2017 par les services de la DDTSPP, et bénéficie d'un agrément Jeunesse et Education Populaire.	L'Association a bénéficié d'une subvention investissement pour la réalisation d'un accueil de jour bénéficiant d'un espace autonome avec accès indépendant. Il proposera, toujours dans l'esprit de co-construction et de mutualisation aux bénéficiaires (publics vulnérables, isolés, etc.) et partenaires les services suivants : accueil individualisé, buanderie, bagagerie, douches, espace repos hommes, femmes, espace collectif, accompagnement à l'accès aux droits, aide au numérique, ateliers et animations (café langues, F.L.E., etc.).	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Accès aux droits / aux aides	15 000 €
Habitat	Caracol	Déploiement de nouvelles colocations Caracol par l'occupation temporaire à Toulouse (Essaimage du projet déjà réalisé en IDF, Lyon et Strasbourg)	23 OCCI 7863 091	Association Loi 1901	Caracol favorise la création de colocations interculturelles où habitent ensemble des personnes ayant le statut de réfugié, et tout public rencontrant des difficultés dans l'accès au logement ou ayant vocation à développer dans une colocation un projet ayant pour objet l'intégration de ce public. Caracol a aussi vocation à développer et favoriser toutes initiatives permettant la rencontre et le développement d'un commun autour de projets artistiques, culturels, entrepreneuriaux ou scientifiques afin de favoriser l'intégration des personnes réfugiées.	Caracol déploie des colocations multiculturelles entre personnes réfugiées et locales. Caracol est la seule association à avoir obtenu un agrément au national pour une activité d'occupation temporaire à but de logement. L'association s'appuie sur l'occupation temporaire pour proposer des lieux de vie confortables, aux normes de sécurité de l'habitat et abordables (200 euros/ mois). Les habitants.es sont accompagnés.es vers l'emploi et le logement durable.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Accès aux droits / aux aides	15 000 €
Habitat	Habitat et Humanisme Héralut (H&H34)	Aménagement de la Pension de Famille (PF) des Frères Gimm	23 OCCI 7864 092	Association Loi 1901	Depuis plus de 35 ans, pour répondre à l'exclusion et l'isolement des personnes en difficulté, Habitat et Humanisme (H&H) agit en faveur du logement, de l'insertion et de la récréation de liens sociaux. L'association H&H34 dans l'Hérault s'inscrit dans cette mission en s'appuyant sur une équipe de 20 salariés et 140 bénévoles. Pour conduire cette mission, elle dispose de 350 logements dont 2 pensions de Famille à Béziers et Montpellier.	Pour répondre aux besoins croissants en logements accessibles aux plus fragiles, H&H34 est engagé, en partenariat avec le promoteur Nexity et le bailleur social ACM logements, au sein d'un bâtiment neuf au cœur de Montpellier. H&H34 assurera la gestion de cette PF pour personnes en grande difficulté, comprenant également des espaces collectifs afin de favoriser le vivre ensemble et la convivialité. Au préalable H&H34 devra aménager les locaux.	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Tiers - lieux et initiatives collaboratives	20 000 €

Subventions Occitanie arrêtées au 31 12 23

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Axes orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé	
Habitat	A Chacun Son Cocon	Essaimage «A chacun son cocon»	23 OCCI 7896 124	Association Loi 1901	A Chacun son cocon est la première association de réaménagement d'intérieur dans les quartiers populaires. Née après le confinement instauré par le gouvernement français lors de l'épidémie de la Covid-19 en automne 2020, l'association est consciente des enjeux rencontrés par les foyers des logements sociaux concernant leur qualité de vie impactée par de faibles ressources.	Le projet est de rendre les habitants des quartiers populaires autonomes. Par le biais d'ateliers collectifs d'initiation bricolage, afin de créer un lien de confiance avec les bénéficiaires. Accompagnement des habitants du quartier Faculté de pharmacie à Toulouse, à co-construire l'amélioration de leur habitat.	Habitat	Axe 2 : Vivre mieux : qualité de vie dans le logement	Accompagnement aux travaux/ auto-réhabilitation	18 000 €	
Habitat	Association Solidarité et Accueil en Pays Castrais (SOLIDAC)	La Maison Partagée un projet innovant dans le Tarn pour les femmes victimes de violences conjugales, avec ou sans enfants	23 OCCI 7897 125	Association Loi 1901	L'association Solidac est au service de l'accompagnement social, de l'insertion et de l'hébergement des personnes en difficulté. Elle apporte un soutien budgétaire, à l'accès aux droits, à l'hébergement et au logement, aux démarches administratives dématérialisées ou non.	Mise à disposition de places d'hébergement sécurisées pour les femmes victimes de violences et leurs enfants dans le Tarn. En complément de l'accueil et de l'hébergement de ces personnes, un accompagnement social systémique est mis en place par nos travailleuses sociales.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Accès aux droits / aux aides	18 257 €	
Total Habitat (orientation emblématique)											115 257 €
Mobilité	Garage Pour Tous... du grand Toulouse	Dépannage Pour Tous	23 OCCI 7791 019	Association Loi 1901	Démarche solidaire d'aide à la mobilité et d'insertion sociale par l'emploi. Le travail est fait en coopération avec les collectivités ainsi que plusieurs associations partenaires. Les principales activités sont dirigées au profit d'un public aux ressources limitées, spécialement les travailleurs précaires, elles consistent à l'entretien, la réparation, l'aide à l'achat et la mise à disposition de véhicules (location), le tout à tarif social.	Le projet Dépannage Pour Tous consiste en la mise en place d'une activité de dépannage / remorquage solidaire au bénéfice de nos adhérents et des personnes bénéficiant des dispositifs d'aide à la mobilité auxquels nous participons, afin de rendre leur ce service accessible sur le plan tarifaire.		Axe 2 : Mobilités solidaires	Garages solidaires	15 000 €	
Mobilité	Restaurants du Cœur de l'Ariège	Création d'un centre itinérant	23 OCCI 7834 062	Association Loi 1901	L'Association Départementale des Restaurants du Cœur de l'Ariège ouvre en grande partie le Département grâce à 12 centres d'activité. Elle a pour objet l'aide à la personne et l'aide alimentaire aux plus démunis.	Alors même que ce besoin est prégnant, il reste sans réponse aujourd'hui. La création du Centre itinérant assortie de l'achat d'un camion équipé, rendra possible pour l'Association d'aller vers les personnes accueillies isolées en situation de précarité sans moyen de mobilité.		Axe 1 : Mobilité inversée et relocalisation des services	Services ambulants	9 000 €	
Total Mobilité (hors orientation emblématique)											24 000 €
Santé	Association Miam'UP	Miam'UP, Les Restos éco-solidaires	23 OCCI 7790 018	Association Loi 1901	Lutter contre le gaspillage alimentaire et favoriser la solidarité alimentaire, l'accès à une alimentation saine et équilibrée pour toutes et tous, issue de productions locales protectrices de l'environnement. Pour cela, l'association met en œuvre une logistique bas carbone de récupération des denrées alimentaires non consommées, et de leur livraison auprès des acteurs de la solidarité alimentaire. Elle propose des ateliers de sensibilisation / accompagnement à ses bénéficiaires pour l'amélioration de leurs pratiques alimentaires (réduction du gaspillage alimentaire/augmentation de la qualité des produits proposés/ intégration des consommateurs dans les prises de décisions...).	Trop de nourriture jetée, trop de personnes qui n'ont pas accès à une alimentation sûre, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante. La restauration collective n'échappe pas au gaspillage même si de nombreuses initiatives sont prises pour en réduire le coût et son empreinte environnementale. La succession de crises que nous traversons aggravent les inégalités et les situations de fragilité. Agir concrètement pour mettre en résonance protection de l'environnement et justice sociale, c'est la motivation du projet Miam'UP, pour le déploiement d'une solution opérationnelle de mise en relation et de logistique bas carbone, pour réorienter les non-consommés de la restauration collective, vers des personnes en insécurité alimentaire au sein des territoires concernés.		Axe 1 : Santé et environnement (alimentation, qualité de l'eau, de l'air...)		15 000 €	
Santé	Plateforme Solidarité Internationale (PSI)	Sangô, l'épicerie de Rivesaltes	23 OCCI 7861 089	Association Loi 1901	PSI est une association créée en juillet 2019 qui œuvre dans le cadre des objectifs de développement durable. Nous agissons notamment dans le cadre des solidarités. PSI a en janvier 2022 créé un espace socio culturel, l'espace Sangô, situé sur le quartier porte d'Espagne à Perpignan, dans lequel se trouve notamment une épicerie sociale et solidaire à destination des étudiants et jeunes de moins de 30 ans en situation de précarité.	Le projet consiste en la création par PSI d'une deuxième épicerie sociale et solidaire sur le centre AFPA de Rivesaltes. Cette épicerie sera accessible aux apprenants du centre AFPA, ainsi qu'aux foyers en situation de précarité des communes de Rivesaltes et Sales Le Château. Ce projet est réalisé en étroite partenariat avec le centre AFPA qui met notamment à disposition les locaux.		Axe 1 : Santé et environnement (alimentation, qualité de l'eau, de l'air...)		15 000 €	
Total Santé (hors orientation emblématique)											30 000 €
Total général										169 257 €	

Subventions Pays de la Loire et Centre Val de Loire arrêtées au 31 12 23

RESSOURCES		
Dotation annuelle		176 270,22 €
Report frais de communication 2022		4 000,00 €
Frais de communication 2023		-5 000,00 €
Report Orientation emblématique 2022		69 512,93 €
Report hors Orientation emblématique 2022		15 512,93 €
Remboursement subventions au 31/12/2023		0,00 €
Budget total disponible 2023		260 296,08 €
dont budget disponible Orientation emblématique		157 148,04 €
dont budget disponible hors Orientation emblématique		103 148,04 €
DEPENSES		
Subventions engagées au 31/12/2023 Orientation emblématique		137 166,00 €
Subventions engagées au 31/12/2023 hors Orientation emblématique		123 123,00 €
Emploi net au 31/12/2023		260 289,00 €
Solde disponible au 31/12/2023		4 872,68 €
dont réintégration des frais de communication non utilisés 2023		4 865,60 €

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Axes orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé
Habitat	Association Habitr'âge	Dispositif de transmission - La conception d'habitat senior en ruralité	23 PLCLV 7774 002	Association Loi 1901	Notre vision est celle d'un monde où la personne retraitée est une citoyenne à part entière vivant dans un habitat choisi, digne et source de lien entre générations. Habitr'âge défend un patrimoine bâti valorisé dans une logique de préservation de l'environnement et de limitation de la consommation foncière. L'association, créée en 2013, mène deux actions principales : le développement de l'habitat senior, solidaire et partagé en milieu rural (3 maisons Habitr'âge en Maine-et-Loire) et l'accompagnement des retraités dans leur choix d'habiter.	Les multiples sollicitations de partage de notre expérience ainsi que notre volonté de voir se multiplier dans les villages des lieux de vie pour avancer en âge, nous ont conduit à imaginer un dispositif d'essai basé sur la transmission de notre savoir-faire. Celui-ci sera expérimenté dès 2023. L'association accompagnera des porteurs de projet prioritairement provenant du Grand Ouest souhaitant créer un habitat senior en milieu rural à partir d'un bâti existant. Chaque année, les sessions de transmission se dérouleront en Anjou auprès de 6 personnes, sur une durée de 12 jours en collectif et 4 jours en accompagnement individuel (avril à décembre).	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Habitat inclusif et autonomie (Age / Handicap)	25 000 €
Habitat	Association Le Club des Six	La Villa Zélie, habitat inclusif pour personnes handicapées à La Baule (44)	23 PLCLV 7777 005	Association Loi 1901	Le Club des Six propose des lieux de vie adaptés à des personnes en situation de handicap sous forme de logements partagés et accompagnés. Au sein de ces colocations, six adultes choisissent de vivre sous un même toit et de (re)trouver ensemble, leur place de citoyens. 11 colocations sont actuellement ouvertes, auxquelles s'ajoutent une vingtaine de colocations d'ici fin 2023. La Villa Zélie (réhabilitation de l'ancien Prieuré), sera notre premier habitat inclusif à La Baule (44), pleinement soutenu par la municipalité.	Le Club des Six propose, sur l'ensemble du territoire français, des lieux de vie adaptés à des personnes en situation de handicap sous forme de logements partagés et accompagnés. Au sein de ces colocations, six adultes choisissent de vivre sous un même toit et de (re)trouver ensemble, leur place de citoyens. 11 colocations sont actuellement ouvertes, auxquelles s'ajoutent une vingtaine de colocations d'ici fin 2023. La Villa Zélie (réhabilitation de l'ancien Prieuré), sera notre premier habitat inclusif à La Baule (44), pleinement soutenu par la municipalité.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Habitat inclusif et autonomie (Age / Handicap)	14 166 €
Habitat	Association ALJSEE	Chauffe-toi	23 PLCLV 7778 006	Association Loi 1901	Alisée s'engage pour le développement des énergies renouvelables, pour la maîtrise de la consommation d'énergie, pour la co-construction d'une société durable, responsable, équitable. En un mot, pour la transition énergétique, à travers la formation, l'information, la promotion, l'étude et l'aide à la conception.	Le projet "Chauffe-toi" entend lutter contre la précarité énergétique et contribuer à la rénovation des passoires thermiques des ménages les plus modestes ayant besoin de soutien et d'accompagnement pour réaliser leur projet de travaux à travers un accompagnement global renforcé et complémentaire.	Habitat	Axe 2 : Vivre mieux : qualité de vie dans le logement	Accompagnement aux travaux/ auto-réhabilitation	30 000 €
Habitat	Reconstruire Ensemble	Au 11 – Conciergerie solidaire	23 PLCLV 7779 007	Association Loi 1901	Insertion par l'activité économie (embauche et insertion professionnelle des demandeurs d'emploi longue durée) et dynamisation de son quartier (création lien social, amélioration du cadre de vie).	Aménager un appartement situé au rdc d'un immeuble situé en quartier prioritaire de la ville de Manvilliers et d'y développer en lien avec les habitants du quartier, une "conciergerie". La conciergerie est un lieu de rencontres, de lien social, de médiation, de solidarité. Sa vocation est de proposer : - des ateliers de lien social (cafés couture, Art thérapie, sport pour tous, jardinage, cuisine, ...) - de la médiation individuelle (réorientation partenariale, animation d'un point numérique d'accès aux droits), de sensibiliser aux enjeux environnementaux et au cadre de vie (par ex. gestion de proximité des biodéchets).	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Tiers lieux et initiatives collaboratives	20 000 €
Habitat	Qui nettoie si ce n'est toi ? QNSCNT)	Réseau Des Villas-joie (RDV)	23 PLCLV 7849 077	Association Loi 1901	L'association Qui nettoie si ce n'est toi ? membre du Groupe SOS depuis octobre 2022, a pour objet, depuis juillet 2018 à La Herité-Bernard, de rendre chacun acteur de son environnement en créant du lien social et en sensibilisant par l'action concrète à son respect. Nous hui antennes de Brest à Cahors rassemblent 110 adhérents dont 40 bénévoles actifs, et 1 salarié, 2 services civiques et des stagiaires. Nos ramassages de déchets et interventions de sensibilisation auprès du tout public mobilise et sensibilise des milliers de personnes : 7 500 en 2022.	Le projet «Réseau Des Villas-joie» (RDV) consiste à développer et mettre en réseau des lieux de RDV (ou tiers-lieux) hébergiant des personnes engagées, majoritairement jeunes stagiaires et services civiques, pour redynamiser, avec le concours des habitants, les communes rurales du Perche au travers de cafés associatifs, jardins partagés et épiques associatives. Le 1er de ses tiers-lieux s'appelle le « Relais Du Vivant » et prend place à Nogent-le-Bernard (72), commune de 900 habitants.	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Tiers lieux et initiatives collaboratives	8 000 €

Subventions Pays de la Loire et Centre Val de Loire arrêtées au 31 12 23

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Axes orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé
Habitat	Association TARMAC	Accueil de jour – La Flambee	23 PLCVL 7879 107	Association Loi 1901	L'accueil de jour La Flambee est d'abord un espace permettant d'accueillir en accès libre pendant les heures d'ouverture des personnes en situation de précarité qui sont isolées (elles peuvent habiter en logement social, être hébergées en structure, être accueillies par des tiers ou relever de la veille sociale et dormant à la rue). C'est aussi un lieu de sociabilité, d'échange et d'abri dans la journée avec pour objectif de favoriser le lien social et la capacité d'agir en s'appuyant sur une dynamique «communautaire». Ce lieu permet la mise à disposition de prestations et de services aux personnes accueillies pour favoriser leur inclusion sociale (accès téléphone, Internet, ordinateur, conseils en économie). L'accès aux soins et la promotion de la santé, l'accès aux droits fondamentaux, l'action sociale, éducative et le maintien dans le logement sont au centre des actions mises en place. La Flambee aussi est un "bar sans alcool" en plein cœur du Mans ouvert aux personnes en précarité.	Travaux importants prévus pour en assurer une meilleure isolation énergétique, garantir le respect des normes de sécurité et d'accessibilité et aménager la fonctionnalité du site. En parallèle, TARMAC veut rénover et initier un projet social renforcé axé sur l'expression, la participation et la remobilisation des personnes accueillies avec un rayonnement départemental. Ce projet social rénové se prépare dans la continuité du travail réalisé depuis un an avec TALM, l'école des Beaux-Arts du MANS (TALM).	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble - habitat et cadre de vie	Tiers -lieux et initiatives collaboratives	20 000 €
Habitat	Commune de Saint Paterne Racan	Hébergements «surcyclés» pour Apprentis et Apprenants	23 PLCVL 7882 110	Collectivité locale	Mairie de la commune de Saint Paterne Racan 1703 habitants au nord de l'Indre et Loire, en lien avec l'association Valeosens et sa fabrique de meubles designs issus du recyclage appelée «fabrique d'estime».	Dans un hôtel-restaurant racheté par la mairie, installation et aménagement de logements dédiés aux apprentis recrutés par le pôle alimentaire communal et la Fabrique d'Estime (Economie circulaire, design et recyclage), ainsi que par les entreprises locales de la zone du Vigneron en particulier (métaultrie, menuiserie, imprimerie etc.)... Le mobilier de ces logements sera réalisé sur place à la fabrique d'estime.	Habitat	Axe 1 : Se loger : logement approprié à chaque moment de vie	Nouvelles formes d'habitat	20 000 €
Total Habitat (orientation emblématique)										
Finance Solidaire	IRESA	Incubateur ESS	23 PLCVL 7846 074	Association Loi 1901	Fédérer les acteurs de l'ESS sur le Maine-et-Loire, promouvoir l'ESS auprès du grand public des acteurs du développement économique et des collectivités et accompagner les futures entreprises répondant aux besoins sociaux et environnementaux du 49.	L'Iresa déploie un incubateur ESS dont la mission est de sécuriser et accélérer le lancement d'entreprises à finalité sociale et environnementale sur le territoire du Maine-et-Loire. Entreprises qui développent une/des d'activités répondant à une problématique de société (social, sociétal, environnemental). Les secteurs d'activité concernés : éducation, culture, habitat, lien social, handicap, numérique, petite enfance, énergies, mobilité, alimentation, santé, insertion, tech for good, économie circulaire...		Axe 2 : Soutien à la création d'entreprises socialement innovantes		10 000 €
Total Finance Solidaire (hors orientation emblématique)										
Total Habitat (orientation emblématique)										
137 166 €										

Subventions Pays de la Loire et Centre Val de Loire arrêtées au 31 12 23

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Axes orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé
Mobilité	TRALALERE – La Livrotèque itinérante	TRALALERE – La Livrotèque Itinérante	23 PLCLV 7775 003	Association Loi 1901	Cette association a pour objet de permettre l'accès aux livres jeunesse d'occasion et de reverser l'argent collecté à l'association le Secours Populaire Français, fédération d'Indre-et-Loire.	Le Secours Populaire Français confiera des livres jeunesse à l'association qu'elle mettra à disposition du public en réalisant une itinérance en importeur électrique.		Axe 1 : Mobilité inversée et relocalisation des services	Services ambulants	2 500 €
Mobilité	Association La Boite d'à côté	Mobilité douce des salariés au service des habitants et du territoire de Bléré	23 PLCLV 7780 008	Association Loi 1901	Actions sociales incluant un pôle végétal, un pôle conciergerie territoriale et un pôle ressourcerie-recyclerie.	L'association a créé une entreprise à but d'emploi, dans le cadre de l'expérimentation nationale Territoire Zéro Chômeur Longue Durée (TZCLD) promouvant le droit à l'emploi pour tous sur Bléré. Elle va embaucher plus de 100 personnes privées durablement d'emploi (PPDE) en 5 ans, pour réaliser des services non rendus aujourd'hui et produire localement et sobrement, par soucis de préservation l'environnement.		Axe 2 : Mobilités solidaires	Mobilités durables et autonomie des personnes	15 000 €
Mobilité	Familles rurales Fédération départementale de l'Indre	La Rur@lnette : Accueil Numérique Itinérant – France Services	23 PLCVI 7845 073	Association Loi 1901	Mouvement national familial associatif et d'éducation populaire. Familles Rurales Fédération départementale de l'Indre rassemble des femmes et des hommes qui s'engagent au quotidien pour la promotion des familles et pour le développement de leur milieu de vie. Son action se fonde sur trois axes : - La représentation et la défense des intérêts des familles et des territoires où elles vivent, le milieu rural ; - L'information, la prévention et l'éducation ; - L'organisation et la gestion d'activités et de services.	La «Rur@lnette» portée par Familles rurales Fédération départementale de l'Indre est un dispositif nomade (camping-car) de proximité, en réponse à la fracture territoriale, numérique et sociale. La mission est d'aller vers les habitants de façon itinérante dans les villes et villages de l'Indre, à bord d'un véhicule facilement identifiable, convivial et permettant la rencontre !		Axe 1 : Mobilité inversée et relocalisation des services	Services ambulants	20 000 €
Mobilité	La Brocante Verte	Cimetières solidaires	23 PLCVI 7848 076	Association Loi 1901	Association qui a pour mission, l'insertion sociale et professionnelle de personnes sans domicile fixe, via une ressourceurie végétale. Ses 2 activités principales sont de collecter et valoriser des plantes vivantes qui étaient vouées à être jetées, et d'accompagner des personnes issues de la grande exclusion via une reprise du travail en douceur et un suivi social, solide et personnalisé.	La Brocante Verte souhaite développer la collecte de plantes et de pots dans les cimetières de Nantes. Les bénéficiaires sont à la fois les usagers de ces lieux qui, au lieu de jeter dans les bennes tout venant, auraient la garantie d'une revalorisation de leurs plantes encore vivantes et de leurs pots. Les salariés en insertion qui vont développer la compétence de logistique à vélo cargo, métier en développement qui pourrait leur permettre une sortie vers un emploi durable.		Axe 3 : Mobilités durables et autonomie des personnes	Livraisons / circuits courts	10 000 €
Mobilité	Unis-Cité Pays de la Loire	Accompagnement à la mobilité des seniors	23 PLCVI 7881 109	Association Loi 1901	Unis-Cité est l'association pionnière du Service Civique des jeunes en France, partenaire privilégié de l'Etat et des collectivités dans le déploiement du Service Civique. Convaincue que le Service Civique devrait faire partie du parcours de vie de tous les jeunes d'où qu'ils viennent et quel que soit leur projet d'avenir, elle agit chaque jour pour redonner aux jeunes, dans leurs diversités, leur envie et pouvoir d'agir. Elle est à ce jour présente dans plus de 120 territoires en France métropolitaine et à La Réunion.	Nous souhaitons mobiliser 20 volontaires âgés de 16 à 25 ans (ou 30 ans si le jeune est en situation de handicap) pour s'engager sur la question de la mobilité de nos aînés. Leur mission consistera à : - Identifier les acteurs, structures et services en lien avec la mobilité et les personnes âgées - En binôme, accompagner individuellement des personnes âgées dans la stimulation de leur mobilité - Organiser des actions collectives et accompagner la mobilité des personnes (pour qu'elles s'y rendent à pieds, en tram ou en bus).		Axe 2 : Mobilités solidaires	Mobilités durables et autonomie des personnes	13 300 €
Total Mobilité (hors orientation emblématique)										60 800 €

Subventions Pays de la Loire et Centre Val de Loire arrêtées au 31 12 23

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Axes orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé	
Santé	ABORD'AGE SUD-SARTHE	Accueil hebdomadaire et itinérant pour personnes âgées isolées et/ou fragilisées	23 PLCLV 7776 004	Association Loi 1901	Accueil d'après-midi itinérant et hebdomadaire pour personnes âgées.	L'association organise des animations hebdomadaires et itinérantes, proposées par un animateur spécialisé en gérontologie. Elle a pour but de redonner du lien social aux personnes âgées de plus de 65 ans demeurant à domicile, de conserver leurs capacités vitales et renforcer l'estime de soi. Ceci dans un souci de prévention au bien vieillir et de soulager les aidants.		Axe 2 : Santé et autonomie		8 000 €	
Santé	SOLIDARITÉ des producteurs Agricoles et des filières Alimentaires (SOLAAL) Pays de la Loire	SOLAAL comme facilitateur du don agricole	23 PLCVL 7847 075	Association Loi 1901	SOLAAL facilite le lien entre donateurs des filières agricole et alimentaire et associations caritatives. Constituée en 2017, SOLAAL Pays de la Loire regroupe des organisations professionnelles agricoles, des interprofessions et des agriculteurs bénévoles. Elle vise la lutte contre la précarité et contre le gaspillage alimentaire. Elle veille à récupérer une diversité de produits de bonne qualité pour assurer un équilibre nutritionnel aux personnes en grande précarité.	L'objectif est de développer le don agricole par les agriculteurs aux associations caritatives tout en récupérant une diversité de produits permettant aux personnes accueillies à l'aide alimentaire d'améliorer leur équilibre nutritionnel. Pour ce faire nous organisons des opérations de dons sur tout le territoire ligérien. Les producteurs peuvent déposer leurs propositions de dons grâce à notre site internet. Nous organisons ensuite l'enlèvement et la logistique pour ce don.		Axe 1 : Santé et environnement (alimentation, qualité de l'eau, de l'air...)		10 000 €	
Santé	Intelligence Verte	Le potager étudiant coopératif	23 PLCVL 7850 078	Association Loi 1901	L'Intelligence Verte est une association d'intérêt général ayant pour objet la sauvegarde du patrimoine génétique et de la biodiversité végétale. Elle co-gère notamment un Conservatoire de semences potagères de variétés anciennes. Ses actions : - Organisations de conférences de sensibilisation et de formations s'adressant au grand public - Initiateur d'un Mouvement Cloyen : Le mouvement Graines de Vie - Création, en plein Covid, d'un potager étudiant coopératif à Blois.	Dans le but d'aider les jeunes et étudiants de Blois, se retrouvant dans une précarité accrue, nous avons créé en plein Covid un potager en agroécologie, à Blois, pour et avec les étudiants. Ce potager leur permet de se nourrir avec les légumes frais, sains, savoureux et riches en valeur nutritionnelle qu'ils cultivent en agriculture biologique, avec l'aide et le soutien de nos formateurs expérimentés. Volonté de faire d'un potager-pilote, un modèle reproductible dans toute la France.		Axe 1 : Santé et environnement (alimentation, qualité de l'eau, de l'air...)		20 963 €	
Santé	SOLIDARITÉ des producteurs Agricoles et des filières Alimentaires (SOLAAL) Centre Val de Loire	Lutter contre la précarité alimentaire en renforçant les dons de produits agricoles frais	23 PLCVL 7851 079	Association Loi 1901	SOLAAL Centre-Val de Loire est une association d'intérêt général créée fin 2021 mais réellement active depuis l'arrivée de la coordinatrice en septembre 2022. Les actions de l'association permettent de lutter contre les pertes agricoles, le gaspillage alimentaire et contre la précarité alimentaire. L'association organise des actions afin de promouvoir la solidarité agricole et de renforcer l'accessibilité à l'alimentation dans les territoires pour les populations précaires.	Le projet est de contribuer à l'équilibre nutritionnel des bénéficiaires de l'aide alimentaire en développant l'apport de produits frais aux associations d'aide alimentaire. Pour cela l'association souhaite développer le réseau de donateurs, issus du monde agricole. Cela permettra d'augmenter le nombre de don, leur volume et de les diversifier. Des actions de gâteaux solidaires, favorisant les échanges autour des produits et de leurs bienfaits, pourront être organisées.		Axe 1 : Santé et environnement (alimentation, qualité de l'eau, de l'air...)		10 000 €	
Santé	Association Brenne Pays d'Azay - Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Brenne-Berry (CPIE Brenne-Berry)	Jardiner au naturel pour lutter contre la précarité alimentaire !	23 PLCVL 7880 108	Association Loi 1901	Le CPIE Brenne-Berry est une association d'éducation à l'environnement créée en 1979 et présente sur les départements de l'Indre (Azay-le-Ferron) et du Cher (Saint-Amand-Montrond). Ses domaines d'action sont l'éducation à l'environnement à destination de tous les publics (enfants, adolescents, adultes, publics à spécificités), l'accompagnement de structures ou de particuliers pour une meilleure prise en compte de la transition écologique dans leur quotidien, et la formation professionnelle.	Le projet «Jardiner au naturel pour lutter contre la précarité alimentaire !» croise deux compétences du CPIE : l'alimentation et le jardin. Il a pour but d'associer et de mettre en lien des jardiniers et jardinières aux techniques vertueuses et ayant des surplus par rapport à leur propre consommation, et les habitants et habitantes en situation de précarité alimentaire. Ce lien passera par des points de collecte et des ateliers. Ce projet se déroule sur la Communauté de communes d'Argenton-Eguzon-Vallée de la Creuse.		Axe 1 : Santé et environnement (alimentation, qualité de l'eau, de l'air...)		3 360 €	
Total Santé (hors orientation emblématique)											52 323 €
Total général											260 289 €

RESSOURCES	
Dotation annuelle	112 215,45 €
Report frais de communication 2022	5 000,00 €
Frais de communication 2023	-5 000,00 €
Report Orientation emblématique 2022	7 105,90 €
Report hors Orientation emblématique 2022	-6 794,10 €
Remboursement subventions au 31/12/2023	0,00 €
Budget total disponible 2023	112 527,25 €
<i>dont budget disponible Orientation emblématique</i>	
<i>dont budget disponible hors Orientation emblématique</i>	
63 213,62 €	
49 313,62 €	
DEPENSES	
Subventions engagées au 31/12/2023 Orientation emblématique	90 000,00 €
Subventions engagées au 31/12/2023 hors Orientation emblématique	25 000,00 €
Emploi net au 31/12/2023	115 000,00 €
Solde disponible au 31/12/2023	32,04 €
<i>dont réintégration des frais de communication non utilisés 2023</i>	
2 504,79 €	

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Axes orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé
Habitat	Secours Catholique – Caritas France (SCCF)	Eco-Hameau solidaire Saint-François	23 PACAC 7773 001	Association Loi 1901	Association caritative combattant toutes les causes de pauvreté, d'inégalités et d'exclusion en France et dans le monde. Sa mission est de venir en aide aux plus démunis « sans distinction de race, de religion ou de nationalité » en développant une capacité d'agir des personnes.	Situé à Draguignan, l'Eco-Hameau Solidaire propose 39 logements répartis dans 4 bâtiments, conçus avec des matériaux durables, à des personnes en situation d'isolement ou de précarité. Il offre des espaces collectifs partagés entre les habitants et des activités ouvertes à tous, pour promouvoir le vivre-ensemble et renforcer les liens de solidarité et la reconnaissance de chacun dans sa singularité.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Nouvelles formes d'habitat	15 000 €
Habitat	APF France handicap Territoire AZUR	Expérimentation de logements inclusifs avec garde de nuit partagée	23 PACAC 7826 064	Association Loi 1901	APF France handicap est la plus importante organisation française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches. L'association rassemble aujourd'hui près de 100 000 adhérents. APF France handicap porte des valeurs humanistes, militantes et sociales et un projet d'intérêt général, celui d'une société inclusive et solidaire. L'association agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap.	Le projet de logements inclusifs présenté ici vise à proposer une solution innovante en matière de logement, que APF France handicap souhaite expérimenter sur son territoire. Ce projet expérimental concerne les personnes dépendantes de tout âge, seules, en couple ou en famille, ayant une déficience motrice importante sans altération des capacités intellectuelles, qui ont besoin d'une aide humaine quotidienne, et notamment la nuit pour accomplir des gestes qui leur sont indispensables et qui souhaitent continuer à vivre de manière autonome dans un dispositif souple et non engageant collectivement. Ce sont des personnes qui peuvent néanmoins travailler ou suivre un cursus étudiant, qui ont une vie sociale, et qui souhaitent donc vivre dans un environnement autonome et inclusif.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Habitat inclusif et autonomie (Age / Handicap)	20 000 €
Habitat	Collectif d'Éducateurs Pour l'Autonomie des Retraités (CEPAR)	Fluidifier les parcours de santé et d'habitat pour un public retraité en situation de vulnérabilité sociale	23 PACAC 7827 055	Association Loi 1901	CEPAR a pour objet de promouvoir l'autonomie des personnes retraitées et prévenir les situations de dépendance en favorisant leur maintien à domicile. CEPAR s'adresse aux personnes retraitées les plus fragilisées qui ne parviennent pas à s'inscrire dans un parcours d'accès aux droits pérenne. CEPAR intervient sur le Grand Centre Ville de Marseille, marqué de plein fouet par la pauvreté.	Il s'agit de fluidifier les parcours de santé et d'habitat de personnes en âge d'ouvrir des droits retraites et en situation de vulnérabilité sociale sur le territoire du 1er au 7ème arrondissement de Marseille. CEPAR propose d'accompagner 60 personnes de manière globale et renforcée pendant 6 mois. Une attention particulière est portée à l'accès aux droits, notamment sur les problématiques d'habitat et de santé.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Accès aux droits / aux aides	15 000 €
Habitat	MEDIANCE 13	Gestion et Animation de 2 Appartements Pédagogiques Ecogestes (Vitrolles et Marseille)	23 PACAC 7870 098	Association Loi 1901	Médiance 13 œuvre depuis plus de 20 ans dans le domaine de la lutte contre la précarité énergétique dans les quartiers prioritaires avec un fort ancrage territorial sur Marseille, La Ciotat, Aubagne et Maitreanne, ainsi 27 lieux d'intervention. Médiance 13 mène des actions de médiation entrante (accueil du public rencontrant des difficultés dans le paiement des factures) et médiation sortante d'aller-vers pour les personnes en retard de paiement de facture d'énergie afin de leur proposer un accompagnement individuel. Egalement, des actions collectives sont réalisées pour sensibiliser les habitants sur les écogestes et l'accès aux droits.	L'association Médiance 13 va gérer et animer deux appartements pédagogiques écogestes sur Vitrolles et Marseille mis à disposition par Logis Méditerranée. Au programme pour les locataires de 4 bailleurs intégrés au projet : actions de sensibilisation en collectif et individuel, outils de manipulation (vett mètre, débitmètre, caméra thermique), actions collectives autour de jeux ludiques afin de favoriser les échanges de pratique et valoriser les potentialités des habitants du quartier, accompagnement des habitants dans les aides aux paiements de facture d'énergie et la mise en place du chèque énergie.	Habitat	Axe 2 : Vivre mieux : qualité de vie dans le logement	Acculturation aux nouveaux usages / Ecogestes dans l'habitat	15 000 €
Habitat	Association pour le développement en réseau des territoires et des services (ADRETS)	HabitAI/pes	23 PACAC 7871 099	Association Loi 1901	L'ADRETS œuvre au développement des services aux publics et de leur accessibilité dans les territoires ruraux et de montagne du massif alpin. Nos missions se découpent en 4 axes : 1-Mise en réseau d'acteurs pour favoriser et animer l'échanges d'expériences pour développer des territoires équilibrés / 2-Accompagner les stratégies et les projets de territoires (présentation) / 3-Développer des expérimentations locales, créer des actions innovantes en faveur du développement des services (cadre de cette demande) / 4-Centre de ressources.	Via un dispositif de concertation citoyenne itinérant, une plateforme numérique et un temps de sensibilisation-action, HabitAI/pes vise à accélérer la mise en œuvre de solutions de logement innovantes, abordables et solidaires en territoire de montagne, en consolidant la mobilisation des acteurs locaux et en favorisant le faire ensemble. L'action vise les habitants du territoire (travailleurs saisonniers, résidents permanents, élus, techniciens) des Alpes du Sud et met en place de l'aller-vers et de la concertation citoyenne autour des enjeux du logement en zone de montagne.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Nouvelles formes d'habitat	10 000 €

Subventions Provence Alpes Côte d'Azur et Corse arrêtées au 31 12 23

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Axes orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé
Habitat	EKO !	Low-tech & Réfugiés	23 PACAC 7872 100	Association Loi 1901	L'association EKO! porte des projets positifs et innovants de développement durable et solidaire. Elle favorise les épanouissements et les résiliences individuelles et collectives dans le respect de la nature et des cultures. Le nom "EKO!" vient de l'espéranto "c'est parti !" et du grec ancien "la Maison", car l'habitat est un levier de la qualité de vie et catalyseur de la transition. EKO! incarne 4 valeurs : la confiance, la sobriété, l'autonomisation et l'ouverture.	Le projet Low-tech & Réfugiés améliore depuis 2018 la résilience et l'autonomie des personnes exclues tout en contribuant au développement durable local, par la diffusion de savoir-faire et de systèmes low-tech et par l'insertion socio-professionnelle via des métiers écologiques. Concrètement, EKO! mène des ateliers participatifs de fabrication de low-tech, des formations renforçant les compétences, du suivi individualisé, etc.	Habitat	Axe 2 : Vivre mieux : qualité de vie dans le logement	Acculturation aux nouveaux usages / Ecogestes dans l'habitat	15 000 €
Total Habitat (orientation emblématique)										
Finance Solidaire	SEVE	Renforcer l'ancrage des monnaies locales à l'échelle de la Région PACA	23 PACAC 7833 061	Association Loi 1901	L'association SEVE La Roue promeut et met en circulation auprès d'un large public, une Monnaie Locale, Complémentaire et Citoyenne (MLCC) - La Roue - à visée sociale et non spéculative sur une grande partie de la Région PACA. La Roue s'adresse à tous, citoyens, collectivités, entreprises et associations : elle est un outil du développement territorial participatif à travers les différentes associations locales qui animent la communauté sur différents bassins de vie et la structure régionale dont le but est de faciliter les coopérations et la capitalisation des projets déjà menés selon les spécificités des territoires d'implantation.	A l'aune d'un projet structurant entre plusieurs associations de monnaies locales, nous nous sommes aperçus que notre gouvernance était fébrile lorsqu'il était question de décider à plusieurs, de poser une vision commune et d'articuler le travail des bénévoles historiques et des salariés, plus récents. Aussi, une décision collégiale a été prise : travailler sur notre «faire ensemble», avec l'ensemble de nos parties prenantes, de façon à développer notre impact régional et à appuyer des politiques en faveur des circuits courts et d'une économie responsable qui accélère les engagements des producteurs, distributeurs et consommateurs.		Axe 1 : Nouveaux outils financiers pour le développement local		15 000 €
Total Finance Solidaire (hors orientation emblématique)										
Santé	L'Incasable	Accompagner les magasins d'alimentation dans la mise en place d'un système de consignation de bouteilles en verre pour (ré)emploi	23 PACAC 7832 080	Association Loi 1901	Association basée à Marseille qui met en place une filière de (ré)emploi de bouteilles en verre consignées en alternative aux emballages à usage unique. Elle propose aux producteurs de boissons et magasins partenaires une solution clé en main de collecte, tri et lavage de bouteilles ainsi qu'un accompagnement personnalisé pour le passage à la consignation.	La collecte des bouteilles en verre repose aujourd'hui sur un réseau de quarante magasins partenaires qui jouent le rôle de points de collecte et font le lien avec les consommateurs. L'objet du présent projet est d'accompagner soixante nouveaux magasins alimentaires dans la mise en place d'un système de consignation sur les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse. La priorité sera donnée aux enseignes bio et épiceries vrac et une expérimentation sera menée pour la mise en place de la consignation en grande distribution.		Axe 1 : Santé et environnement (alimentation, qualité de l'eau, de l'air...)		10 000 €
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total général										115 000 €

Les subventions nationales



Subventions Siège arrêtées au 31 12 23

RESSOURCES	
Programmes Siège orientation emblématique	602 441,50 €
Programmes Siège hors orientation emblématique	590 121,50 €
Budget total disponible sur l'exercice	1 192 563,00 €
DEPENSES	
Subventions engagées au 31/12/2022 orientation emblématique	700 000,00 €
Subventions engagées au 31/12/2022 hors orientation emblématique	540 000,00 €
Emploi net au 31/12/2022	1 240 000,00 €
Solde disponible au 31/12/2022	-47 437,00 €

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Axes orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé
Habitat	CARACOL	Foncière et occupation temporaire pour promouvoir la cohabitation multiculturelle et solidaire.	23 S 7805 033	Association Loi 1901	Caracol est une association loi 1901 créée en 2018 dont la mission est de promouvoir la cohabitation entre nouveaux arrivants en exil et personnes locales, française ou disposant d'un titre de séjour, dans de l'habitat interculturel. L'association est présidée par Pauline Terestchenko et Yassin Abdi-Jana, tous deux anciens habitants d'une colocation Caracol. L'activité est pilotée par une équipe de 15 personnes dans 4 métropoles.	Caracol déploie des colocations multiculturelles entre personnes réfugiées et locales. Caracol est la première association agréementée au national pour une activité d'occupation temporaire à but de logement. L'association s'appuie sur l'occupation temporaire pour proposer des lieux de vie confortables, aux normes de sécurité et de l'habitat et abordables (200 euros/ mois). Les habitants sont accompagnés vers l'emploi et le logement durable.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Accès aux droits / aux aides	50 000 €
Habitat	Association Française d'Agriculture Urbaine Professionnelle (AFAUP)	Organisation du réseau national de l'agriculture urbaine	23 S 7852 080	Association Loi 1901	Réseau national des professionnels de l'agriculture urbaine (AU) qui a pour ambition de faire de l'agriculture urbaine un levier pour des villes durables, fertiles et apaisées.	Encourager et valoriser l'agriculture urbaine auprès de tous les publics, partout en France, tout en préservant les spécificités territoriales. Pour cela, l'AFAUP a besoin de s'appuyer sur un réseau solide et organisé. Pour répondre à ce défi, l'AFAUP propose de s'appuyer sur des collectifs existants (parfois appelés réseaux locaux) et d'encourager les interactions entre eux.	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Agriculture urbaine	50 000 €
Habitat	HAPA	Accompagner le développement et la pérennisation de l'habitat inclusif sur tous les territoires	23 S 7853 081	Association Loi 1901	Regroupement d'une 10aine d'adhérents, porteurs ses de projets d'habitat partagé et accompagné dans le champ de l'habitat inclusif (activités d'entraide, d'accompagnement et de plaidoyer).	Le réseau HAPA accompagne de janvier à septembre, 26 lauréats issus de l'appel à projet qu'il mène chaque année à l'automne grâce au soutien de ses partenaires. De plus, il réunit des porteurs de projets non lauréats lors de sessions de groupes d'entraide et d'accompagnement entre pairs, notamment via son programme d'entraide et d'accompagnement et par le développement d'outils pédagogiques et interactifs de type Moot.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Accès aux droits / aux aides	60 000 €
Habitat	VoisinMalin	Essaimage de VoisinMalin	23 S 7854 082	Association Loi 1901	Depuis 10 ans, VoisinMalin agit dans les quartiers populaires. L'association repère, salarie et forme des habitants «messagers», les Voisins Malins. En porte-à-porte, ils écoutent leurs voisins, les informet et les mobilisent sur les projets, les services et les droits qui les concernent dans leur vie quotidienne, qu'ils n'utilisent pas par manque d'information, sentiment de non-legitimité ou méfiance envers les institutions.	VoisinMalin ayant bientôt atteint sa taille cible, l'association souhaite désormais démultiplier son impact sur les territoires en transférant sa démarche et son concept à d'autres associations sur de nouveaux quartiers populaires. Il s'agira de modéliser et d'accélérer une dynamique déjà expérimentée et de créer progressivement un réseau de partenaires essaimés, qui agiront collectivement en faveur du lien social et du pouvoir d'agir des habitants des quartiers populaires.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Accès aux droits / aux aides	60 000 €
Habitat	L'Association de Coopération pour le Logement des Etudiants de France (L'ACLEF)	Bâtir des solutions coopératives pour le logement étudiant en France	23 S 7888 116	Association Loi 1901	Gestion locative spécifique aux enjeux du logement étudiant via le dispositif CoopColoc et des résidences participatives en Île-de-France et en Nouvelle-Aquitaine. Forte d'un socle de valeurs ambuleux, l'association vise l'émancipation des étudiants locataires via l'animation de logements écoresponsables et citoyens.	Afin de continuer à répondre aux besoins grandissants des étudiantes, notre projet est de changer d'échelle pour renforcer l'ACLEF comme un outil pérenne et efficace de gestion et de développement de différentes solutions de logement étudiant abordable en France. Pour cela, nous souhaitons diversifier nos modes d'action et développer notre présence dans de nouveaux territoires.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Accès aux droits / aux aides	50 000 €
Habitat	Réseau Cohabitis	Essaimer la cohabitation intergénérationnelle solidaire et l'accueil des jeunes en résidence autonome sur tout le territoire	23 S 7889 117	Association Loi 1901	Cohabitis est un réseau qui regroupe 40 structures qui mettent en œuvre, dans plus de 50 départements, des solutions d'habitat partagé, et en particulier la cohabitation intergénérationnelle solidaire (CIS). Il est le plus important réseau de CIS en France. Cohabitis a été créé pour répondre aux problèmes de solitude des personnes âgées, de leur désir de rester à leur domicile et de l'insuffisance de logements de courte durée pour les jeunes de moins de 30 ans.	Le projet vise à : Améliorer la couverture des territoires en essaimant le dispositif de CIS, Essaimer le dispositif d'accueil des jeunes (résidence autonomie (RA) dans le cadre de projets intergénérationnels, Accompagner les associations dans l'optimisation du parcours client numérique, en particulier pour faciliter l'inscription des seniors dans le dispositif solidaire.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Nouvelles formes d'habitat	50 000 €
Habitat	Service Interdépartementale pour la Réussite des Alternants (SIRA)	Réplication du modèle sur d'autres territoires dans le cadre du programme PINS	23 S 7902 130	Association Loi 1901	Accompagnement à la recherche de logement pour pouvoir accéder à la formation ou à l'emploi.	Sécurisation et l'accélération de la démarche d'essaimage d'innovations sociales sur d'autres territoires.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Accès aux droits / aux aides	20 000 €
Habitat	PaQ'ia Lune	Réplication du modèle sur d'autres territoires dans le cadre du programme PINS	23 S 7904 132	Association Loi 1901	PaQ'ia Lune réalise des chantiers artistiques dans des quartiers populaires qui favorisent la rencontre, l'échange et le partage entre artistes et habitants.	Sécurisation et l'accélération de la démarche d'essaimage d'innovations sociales sur d'autres territoires.	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Tiers -lieux et initiatives collaboratives	20 000 €

Subventions Siège arrêtées au 31 12 23

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Axes orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé
Habitat	Association Groupe ESSEC	Analyse des pratiques d'évaluation d'impact social dans le secteur de l'Habitat	23 S 7926 154	Association Loi 1901	Depuis 2003 l'ESSEC a développé, au sein de sa Chaire d'innovation sociale, une expertise reconnue sur le sujet de la mesure d'impact social et a créé en 2018 un laboratoire dédié : le Labo EXMISE, qui produit et diffuse de la connaissance et des outils concrets pour développer la culture et la pratique de l'évaluation d'impact. Convaincus qu'on ne changera pas le monde sans changer la notion de performance, nous avons une ambition : que toutes les organisations se dotent d'un système de mesure de la performance qui intègre des critères sociaux et environnementaux.	Cette étude se déroulera en deux volets : - D'une part une revue de littérature et de pratiques existantes en France et à l'international en termes d'évaluation d'impact social autour de l'Habitat et des 3 grandes thématiques identifiées par la Fondation Macif - D'autre part un audit des besoins des porteurs de projet autour de l'évaluation d'impact social de ces 3 thématiques à travers des entretiens qualitatifs semi-directifs.	Habitat	Les 3 axes seront étudiés		20 000 €
Habitat	ECHOBAT	Pour une dynamique nationale de l'écoconstruction solidaire sur les territoires	23 S 7909 137	Association Loi 1901	Le réseau ÉCHOBAT structure et anime des groupes de professionnels du bâtiment afin qu'ils puissent faire vivre l'écoconstruction solidaire sur les territoires. Il accompagne par la formation et la R&D ses adhérents pour leur permettre de renforcer progressivement leur savoir-faire, et promeut l'écoconstruction solidaire par des actions d'informations et de conseils auprès des collectivités locales. Créé il y a 13 ans en Loire-Atlantique, aujourd'hui présent sur 5 régions françaises avec près de 400 adhérents, le réseau souhaite désormais soutenir tous les acteurs des territoires français volontaires.	Le réseau ÉCHOBAT structure et anime des groupes de professionnels du bâtiment afin qu'ils puissent faire vivre l'écoconstruction solidaire locale de qualité partagée sur les territoires. Il accompagne par la formation et la R&D ses adhérents pour leur permettre de renforcer progressivement leur savoir-faire, et promeut l'écoconstruction solidaire par des actions d'informations et de conseils auprès des collectivités locales. Créé il y a 13 ans en Loire-Atlantique, aujourd'hui présent sur 5 régions françaises avec près de 400 adhérents, le réseau souhaite désormais soutenir tous les acteurs des territoires français volontaires.	Habitat	Axe 2 : Vivre mieux : qualité de vie dans le logement Accompagnement aux travaux/ auto-réhabilitation		80 000 €
Habitat	France Tiers-Lieux (ANTL)	Appel à Projets Quartiers d'Avenir USH / FTL	22 S 7741 116	Association Loi 1901	L'association réunit les représentants des tiers-lieux dans leur diversité. Elle est un espace de dialogue et de construction collective pour l'écosystème des tiers-lieux. Elle a pour objet de permettre et d'organiser la contribution des tiers-lieux pour la définition des priorités nationales et la réalisation des actions identifiées comme prioritaires.	Soutenir la mise en place de nouvelles expérimentations menées par des duos bailleurs/ associations, sur des projets innovants, pérennes, en lien avec les habitants des quartiers concernés. L'impact attendu des projets sélectionnés est le renissage du lien social au sein des quartiers.	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Tiers -lieux et initiatives collaboratives	80 000 €
Habitat	Un abri qui sauve des vies	Un abri qui sauve des vies	23 S 7911 139	Association Loi 1901	Un abri qui sauve des vies est la première association nationale d'hébergement citoyen dédiée à la protection des victimes de violences conjugales et intrafamiliales. Grâce à l'engagement de particuliers, elle apporte une solution humanitaire, bienveillante et sécurisante pour mettre à l'abri des victimes, qui constitue le premier pas vers leur reconstruction. Elle peut intervenir sur toute la France, même si aujourd'hui 70% des victimes sont originaires d'IDF et des Hauts de France.	Un abri qui sauve des vies lance un projet d'essaimage et de structuration d'antennes régionales. Ces antennes, dépendantes de l'association, visent à renforcer la proximité géographique avec les bénévoles et les bénéficiaires victimes de violences conjugales ou intrafamiliales. La régionalisation permettra la multiplication des actions, une adaptation aux réalités locales et la prise d'initiatives au niveau régional, dépassant les limites d'une équipe nationale.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Nouvelles formes d'habitat	30 000 €
Habitat	UNCLLAJ	ProjetToit – Un pas vers ton logement !	23 S 7912 140	Association Loi 1901	L'Union Nationale des CLAJ (UNCLLAJ) fédère et anime un réseau d'une centaine d'associations présentes dans toute la France pour soutenir les jeunes dans leur projet de logement. Elle propose également une offre de services aux professionnels du logement et de la jeunesse.	ProjetToit est la plateforme numérique proposée par l'UNCLLAJ pour les jeunes de 16 à 30 ans en recherche d'information sur le logement. La plateforme propose un «espace ressources» au niveau national sur la question du logement des jeunes ainsi qu'un module de prise de rendez-vous en présentiel ou en visio avec des conseillers logement des CLAJ. En s'appuyant sur les services des CLAJ et en outillant les travailleurs sociaux, le projet facilite l'accompagnement des jeunes vers et dans le logement.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Accès aux droits / aux aides	50 000 €
Habitat	Bureaux du Cœur	Réplication du modèle sur d'autres territoires dans le cadre du programme PINS	23 S 7906 134	Association Loi 1901	Accélérer la réinsertion de personnes en précarité en offrant un accueil dans des bureaux d'entreprises.	Sécurisation et l'accélération de la démarche d'essaimage d'innovations sociales sur d'autres territoires.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Nouvelles formes d'habitat	20 000 €
Habitat	Locaux moteurs	Réplication du modèle sur d'autres territoires dans le cadre du programme PINS	23 S 7908 136	Association Loi 1901	Des réseaux d'habitants les «Locaux-Moteurs» pour favoriser l'accès aux services publics.	Sécurisation et l'accélération de la démarche d'essaimage d'innovations sociales sur d'autres territoires.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Accès aux droits / aux aides	20 000 €
Habitat	Boutique Réparation Insertion Collectif (BRIC)	Appel à projets Quartiers d'Avenir	23 S 7810 038	Association Loi 1901	Tiers lieu axé sur l'économie circulaire.	Soutenir la mise en place de nouvelles expérimentations menées par des duos bailleurs / associations, sur des projets innovants, pérennes, en lien avec les habitants.es des quartiers concernés.	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Tiers-lieux et initiatives collaboratives	20 000 €
Habitat	LE RECHO	Réplication du modèle sur d'autres territoires dans le cadre du programme PINS		Association Loi 1901	Régul dossier PINS 2022.	Régularisation imputation comptable.				20 000 €
Total Habitat (orientation emblématique)										700 000 €

Subventions Siège arrêtées au 31 12 23

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Axes orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé
Finance Solidaire	Réseau des Accorderies de France (RAF)	Consolidation du modèle économique du Réseau et des Accorderies de France et des déploiement de notre capacité d'innovation et d'adaptation aux besoins des territoires et des habitants	23 S 7806 034	Association Loi 1901	Soutenir et accompagner le développement et la pérennisation des Accorderies en France.	Dans la continuité du plan stratégique sur 5 ans, le RAF sollicite l'appui de la Fondation Macif sur 2 axes : - Axe 1 : Sécuriser l'équilibre économique des Accorderies et de leur Réseau selon la stratégie identifiée lors de la création du Pôle de Développement - Axe 2 : Structurer un laboratoire d'innovation et d'expérimentation au service des Accorderies et de leurs partenaires.		Axe 1 : Nouveaux outils financiers pour le développement local		90 000 €
Finance Solidaire	Fédération Terre de Liens	Accélérer la finance solidaire au service d'une agriculture solidaire et respectueuse de l'environnement	23 S 7807 035	Association Loi 1901	Terre de Liens facilite l'accès collectif au foncier afin d'y installer des agriculteurs ruraux privilégiant l'agriculture biologique et les circuits courts.	Face à l'urgence de la situation agricole française et environnementale en général, Terre de Liens doit activer les leviers pour réaliser un changement d'échelle de très grande envergure, en France. Comment ? En transérant la compétence et les outils Terre de Liens à d'autres protagonistes de la question de la propriété foncière agricole : les collectivités territoriales, des propriétaires privés et, enfin des initiatives foncières citoyennes.		Axe 1 : Nouveaux outils financiers pour le développement local		80 000 €
Finance Solidaire	Association Zoëin	Communauté apprenante pour accompagner les expérimentations du «Revenu de Transition Ecologique» (RTE) en France	23 S 7808 036	Association Loi 1901	Promouvoir en France les activités de la Fondation d'utilité publique Suisse Zoëin, et plus particulièrement le Revenu de Transition Ecologique (RTE). Ses missions sont de faciliter la mise en œuvre opérationnelle d'expérimentations territoriales du RTE au travers de Coopératives locales de Transition Ecologique (CTE), de mettre en réseau les acteurs engagés dans ces expérimentations et de contribuer à la capitalisation de ces expérimentations afin de (co-)produire des outils et des méthodes pour diffuser plus largement le RTE.	Le RTE est un dispositif assurant une contrepartie monétaire et un accompagnement à des personnes physiques s'engageant dans une activité professionnelle répondant aux enjeux écologiques et sociaux de leur territoire. L'association Zoëin développe et anime une «communauté apprenante» pour capitaliser, accompagner et diffuser à l'échelle nationale des expérimentations du RTE sur les territoires de Hauts-de-France, Nouvelle Aquitaine, Occitanie (Aude). Ces expérimentations sont portées par des Coopératives de transition écologique (CTE), véritables outils de fédération des acteurs publics et privés d'un territoire au service de la transition écologique.		Axe 2 : Soutien à la création d'entreprises socialement innovantes		30 000 €
Finance Solidaire	Fédération nationale des CIGALES	Stratégie générale de déploiement du mouvement à travers la professionnalisation de la tête de réseau	23 S 7809 037	Association Loi 1901	Issu de l'économie sociale et solidaire dans les années 80, le mouvement des CIGALES s'est construit sur le constat que de simples citoyens peuvent accompagner les créateurs d'entreprise grâce à leur épargne. Progressivement cette initiative de terrain s'est transformée en un véritable mouvement citoyen, qui a donné naissance à une fédération nationale afin de soutenir cette dynamique et de coordonner le mouvement qui s'est structuré en clubs locaux et associations régionales.	A l'aune de ses 40 ans, la fédération nationale des CIGALES œuvre à un nouveau plan stratégique ambitieux, décliné en plusieurs axes, afin de professionnaliser le réseau pour accompagner le déploiement du mouvement des CIGALES. L'objectif est de favoriser la création de clubs sur l'ensemble du territoire et permettre à chaque citoyen de se réapproprier son épargne pour la mettre à profit du développement économique local et servir la transition écologique et sociale de son territoire.		Axe 1 : Nouveaux outils financiers pour le développement local		30 000 €
Finance Solidaire	France Active	La Place de l'Emergence	23 S 7913 141	Association reconnue d'intérêt général	France Active soutient les entrepreneurs qui développent de nouvelles formes d'entrepreneuriat et répondent aux défis sociaux et environnementaux de notre société en France et en outre-mer.	La Place de l'urgence lancée en 2019 par France Active a pour objectif d'accélérer l'émergence de projets à fort impact social et environnemental en France et en outre-mer. Il s'agit d'un lieu de connexion et d'échanges entre porteurs de projets, partenaires et experts, qui s'accompagne d'une offre de financement par l'octroi d'une prime aux projets sélectionnés, et s'appuie sur un accompagnement spécifique, réalisé avec l'appui local des associations territoriales du réseau France Active, et d'un mentor.		Axe 2 : Soutien à la création d'entreprises socialement innovantes		60 000 €
Finance Solidaire	Mouvement SOL	Consolidation et changement d'échelle des monnaies locales complémentaires (MLC)	23 S 7914 142	Association Loi 1901	Le Mouvement Sol fédère près de quarante monnaies complémentaires citoyennes (MLC) et œuvre principalement à leur essor comme levier de transition pour une société plus écologique, solidaire et participative. Ses objectifs sont de pérenniser le modèle économique des MLC, assurer la montée en compétence de leurs équipes, renforcer leurs outils de gestion et de transaction (monnaie numérique), renforcer leur articulation aux dynamiques locales de transition, accroître le nombre d'utilisateurs (entreprises, collectivités, habitants) et le volume de monnaie en circulation.	Le Mouvement Sol a mis en place un programme d'accompagnement au changement d'échelle, pour le moment centré sur 7 monnaies «pilotes». Ce programme va être amélioré et approfondi suite aux premiers retours. En parallèle et toujours dans l'objectif du changement d'échelle et de l'augmentation de l'impact du plaidoyer, les missions de fédération et d'animation du réseau, de représentation des MLC, de communication et de recherche action seront renforcées.		Axe 1 : Nouveaux outils financiers pour le développement local		50 000 €
Total Finance Solidaire (hors orientation emblématique)										340 000 €

Subventions Siège arrêtées au 31 12 23

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Axes orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé
Mobilité	Etudes & Chantiers Ile-de-France	SoiCycle, pour une mobilité inclusive et durable	23 S 7887 115	Association Loi 1901	Etudes & Chantiers Ile-de-France est une association Loi 1901 favorisant une transition écologique et sociale durable pour tous les dans les quartiers fragiles. Nous avons l'intuition qu'il n'y a pas de social sans écologie et que la construction de liens forts entre les citoyens ne se fait pas sur leur territoire et la clé de réussite d'un meilleur vivre-ensemble, plus juste et solidaire.	SoiCycle agit pour une société ancrée dans l'écologie sociale. Porteurs de 7 ateliers vélo solidaires dans les quartiers prioritaires d'Ile-de-France, nous accompagnons chaque année 115 personnes en parcours d'insertion. En utilisant le vélo comme support pédagogique, nous avons un fort impact social et environnemental et portons une vision à 360° : créer de l'emploi, favoriser une mobilité décarbonnée, contribuer au lien social et agir pour la transition écologique.		Axe 3 : Mobilités durables et autonomie des personnes	Mobilités durables et autonomie des personnes	50 000 €
Mobilité	LE RECHO	Réplication du modèle sur d'autres territoires dans le cadre du programme PINS		Association Loi 1901	Régul dossier PINS 2022	Régularisation imputation comptable.				- 20 000 €
Total Mobilité (hors orientation emblématique)										
Santé	En boîte le plat	Amorçage d'une tête de réseau nationale pour coordonner l'essaimage du projet En Boîte Le Plat	23 S 7886 114	Association Loi 1901	Son objet est de contribuer à sortir la société d'une logique du tout-jetable (extraire, fabriquer, consommer, jeter) afin de renouer avec les principes de sobriété, d'intérêt collectif et de réemploi. Pour y parvenir, elle entend accélérer le développement de l'initiative citoyenne de consigne En Boîte Le Plat sur l'ensemble du territoire national via 3 missions : formation de nouvelles associations, coordination du réseau existant et plaidoyer.	Le projet En Boîte Le Plat consiste à développer et animer un réseau de commerces engagés contre le jetable, qui propose des boîtes en verre consignées plutôt que des contenants jetables à leurs clients. Le projet de structuration d'une tête de réseau nationale a pour objectifs de structurer une équipe capable : • de répondre aux sollicitations des porteurs.euse.s de projet et des collectivités qui souhaitent développer le projet sur leurs territoires; • de continuer à soutenir le développement des équipes déjà opérationnelles pour maximiser les impacts; • d'effectuer des actions de plaidoirie pour influencer les politiques publiques au niveau national.		Axe 1 : Santé et environnement (alimentation, qualité de l'eau, de l'air...)		40 000 €
Santé	DAHUR	La médiation via les loisirs : un levier du parcours d'accompagnement des personnes fragilisées	23 S 7910 138	Association Loi 1901	L'association DAHUR développe un dispositif d'inclusion sociale basé sur deux principes : utiliser le sport et le loisir comme leviers d'inclusion sociale, et travailler en mutualisation et en co-construction avec l'écosystème des acteurs du territoire. Il s'agit donc d'un dispositif d'accompagnement personnalisé des enfants, jeunes et adultes en situation de handicap, isolés, fragiles, en situation d'exclusion vers une activité physique et/ou de loisir de leur choix afin de renforcer leur pouvoir d'agir.	L'association DAHUR accompagne et remobilise les personnes en situation de handicap, isolées, fragiles, en situation d'exclusion, etc. dans la reprise d'une activité physique et/ou de loisirs pour leur permettre de gagner en estime de soi, de se resocialiser et bénéficier de leurs droits. Le projet, ici présent, a pour but : - d'étendre le dispositif sur de nouveaux territoires au sein des régions Auvergne Rhône-Alpes et PACA, et de l'adresser à de nouveaux publics : aidants familiaux et jeunes proches d'une situation d'exclusion, - et pour cela, d'outiller davantage notre démarche d'accompagnement ainsi que l'écosystème en territoire.		Axe 2 : Santé et autonomie		70 000 €
Santé	Lève les Yeux (LLY) !	Réplication du modèle sur d'autres territoires dans le cadre du programme PINS	23 S 7903 131	Association Loi 1901	Lutte contre la dépendance aux écrans par la reconquête de l'attention et la promotion de la déconnexion.	Sécurisation et l'accélération de la démarche d'essaimage d'innovations sociales sur d'autres territoires.		Axe 1 : Santé et environnement (alimentation, qualité de l'eau, de l'air...)		20 000 €
Santé	Solnum	Réplication du modèle sur d'autres territoires dans le cadre du programme PINS	23 S 7905 133	Association Loi 1901	Lutte contre la précarité via le développement d'outils numériques et l'accompagnement à l'orientation.	Sécurisation et l'accélération de la démarche d'essaimage d'innovations sociales sur d'autres territoires.		Axe 3 : Accès aux soins		20 000 €
Santé	Ikambere	Réplication du modèle sur d'autres territoires dans le cadre du programme PINS	23 S 7907 135	Association Loi 1901	Accompagnement global vers l'autonomie de femmes vivant en situation de précarité et avec une maladie chronique.	Sécurisation et l'accélération de la démarche d'essaimage d'innovations sociales sur d'autres territoires.		Axe 3 : Accès aux soins		20 000 €
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique)										
Total Santé (hors orientation emblématique										

RESSOURCES	
Budget 2023 Veille, prospective, influence	275 000,00 €
dont recherches, études, conseil	30 000,00 €
dont Essaimage	170 000,00 €
dont Influence et rayonnement (national et international)	75 000,00 €
Budget total (hors Recherches Etudes Conseil) disponible sur l'exercice	
245 000,00 €	
DEPENSES	
Essaimage	160 000,00 €
Influence et rayonnement (national et international)	60 000,00 €
Emploi net au 31/12/2023	
220 000,00 €	
Solde disponible au 31/12/2023	
25 000,00 €	

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Axes orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé
Transversale	AVISE	PINS	Essaimage	Association Loi 1901	Développer l'économie sociale et solidaire (ESS) et l'innovation sociale en France, en accompagnant les porteurs de projet et en contribuant à structurer un écosystème favorable à leur développement.	Programme PRINS de duplication et d'essaimage des innovations sociales.				160 000 €
Total Essaimage										160 000 €
Transversale	CFF	Le Cercle Stratégies de Soutien et Impact	Influence et rayonnement	Association Loi 1901	Le CFF contribue à l'expression, à la représentation et à la promotion d'un secteur philanthropique dynamique, innovant et reconnu, engagé au service des causes d'intérêt général et ses missions sont les suivantes : - Rassembler les fondations et fonds de dotation dans leur diversité - Créer des liens entre ses adhérents et favoriser le partage de bonnes pratiques et leur montée en expertise - Faire connaître et contribuer au développement du secteur - Être le porte-parole du secteur auprès des pouvoirs publics et la voix des fondations et fonds de dotation français en Europe et dans le monde - Mettre à disposition un centre unique de ressources et de formation.	Le cercle stratégies de soutien et impact.				10 000 €
Transversale	ASHOKA	Initiative Racines	Influence et rayonnement	Association Loi 1901	Démarche collective et collaborative pour faire évoluer le rôle des financeurs, et plus particulièrement du secteur de la philanthropie, dans le soutien et le financement du changement systémique.	Provoquer au sein du secteur de l'innovation sociale une conversation sur la singularité de l'approche systémique, ainsi que le déploiement d'outils d'aide à sa compréhension comme le lancement d'un parcours de neuf mois destiné aux décideurs des fondations.				50 000 €
Total Influence et rayonnement										60 000 €
Total général										220 000 €

Subventions Opération d'Engagement Citoyen "La Belle Rencontre" arrêtées au 31 12 23

Budget 2023 Opération d'Engagement Citoyen "La Belle Rencontre"	RESSOURCES	100 000,00 €
Emploi net au 31/12/2023	DEPENSES	100 000,00 €
Solde disponible au 31/12/2023		0,00 €

Délégation	Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Axes orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé
La Belle Rencontre	La Belle Rencontre	Les Foyers Matter	La Belle Rencontre	ARA	Association Loi 1901	L'association a pour objet, la protection, l'accompagnement et la réinsertion dans la société de personnes mineures ou majeures, en grande fragilité sociale, qu'elles soient placées administrativement ou judiciairement.	Opération d'Engagement Citoyen La Belle Rencontre				6 000 €
	La Belle Rencontre	Compagnons Bâisseurs Rhône Alpes		ARA	Association Loi 1901	Elle est structurée autour de deux objectifs, la lutte contre le mal logement et renforcement de la capacité d'agir au travers d'actions d'Auto-Réhabilitation Accompagnée.					4 950 €
	La Belle Rencontre	Le Petit Peuple du Bocage		ARA	Association Loi 1901	Tiers-lieu de plein air dédié à la pédagogie par la nature composé d'un camping associatif, de sentiers de découverte de la biodiversité, proposant ateliers, chantiers éducatifs et ludiques, d'animations et de rencontres.					2 000 €
	La Belle Rencontre	Contente et vous		BFC	Association Loi 1901	Evénement associatif et activité sociale pour la population locale.					3 000 €
	La Belle Rencontre	ADEFO		BFC	Association Loi 1901	Accueil et hébergement d'urgence – toutes populations – soutien à la parentalité – accompagnement social global – accès au logement et maintien dans le logement.					2 500 €
	La Belle Rencontre	SOLHA		BN	Association Loi 1901	Premier opérateur de l'habitat en Normandie. Accompagnement de particuliers dans leur projet d'amélioration du logement : adaptation, rénovation énergétique, sortie d'habitat dégradé et développement d'une offre locative sociale.					8 000 €
	La Belle Rencontre	Les Petites Cantines		BN	Association Loi 1901	Créer et animer des activités autour du repas au service des relations de proximité, dans le but de lutter contre l'isolement et l'anonymat.					5 000 €
	La Belle Rencontre	Néologis		BN	Association Loi 1901	Développer une offre d'habitat social participatif et solidaire respectant des modes de vie pluriels et la cohésion sociale, complétant l'offre des acteurs traditionnels.					1 100 €
	La Belle Rencontre	Hameaux Légers		BN	Association Loi 1901	Faciliter le développement de projets d'habitat participatif sous forme de mandats réversibles et d'associations financières, en partenariat avec les territoires qui les accueillent.					1 000 €
	La Belle Rencontre	Moulin Nature		GE	Association Loi 1901	Le Moulin Nature est un Centre d'initiation à la Nature et à l'Environnement ayant pour vocation de contribuer à l'éducation de citoyens conscients et responsables à l'égard de l'environnement.					3 500 €
	La Belle Rencontre	Si Toti Lien		GE	Association Loi 1901	Participer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes dans leur logement en luttant contre le mal logement et en proposant un accompagnement aux droits liés à l'habitat.					1 000 €
	La Belle Rencontre	Toit à moi		HF	Association Loi 1901	Loger et réinsérer des personnes en situation de misère sociale.					10 000 €
	La Belle Rencontre	Saint Camille		HF	Association Loi 1901	Hébergement et accompagnement de personnes âgées dépendantes					9 000 €
	La Belle Rencontre	ECHOBAT		IDF	Association Loi 1901	Réseau de professionnels du bâtiment ayant pour finalité l'essor de l'écoconstruction solidaire sur les territoires.					1 600 €
	La Belle Rencontre	CARACOL		IDF	Association Loi 1901	Colocation multiculturelle et solidaire par l'occupation temporaire de lieux vides.					1 200 €
	La Belle Rencontre	SNL		IDF	Association Loi 1901	Création d'un collectif de contributeur soit directement soit par l'intermédiaire de ses membres au logement des personnes en situation de précarité.					1 100 €
	La Belle Rencontre	Ostalada		NA	Association Loi 1901	Gestion d'un habitat inclusif et partagé intergénérationnel favorisant l'autonomie de ses habitants.					5 500 €
	La Belle Rencontre	Remunénage		NA	Association Loi 1901	Service de déménagement social et écologique, avec une tarification préférentielle en fonction des ressources et du quotient familial.					1 850 €
	La Belle Rencontre	Verdun les Arts		OCC	Association Loi 1901	L'association s'implique dans le développement du projet "La maison d'Elis&François", encadre les bénévoles souhaitant s'investir dans le projet, propose des ateliers aux personnes du territoire, développe un jardin en permaculture.					4 200 €
Siège	La Belle Rencontre	ECLORE	La Belle Rencontre	OCC	Association Loi 1901	Location d'appartement meublés temporaires encadrés pour personnes en situation de handicap psychique / cognitif léger, autonomes.					2 200 €
	La Belle Rencontre	UDAF habitat inclusif		OCC	Association Loi 1901	L'UDAF-FO intervient dans tous les champs santé, logement, petite enfance, vieillesse, handicap, consommation, parentalité, éducation, environnement et) et exerce ses missions en toute indépendance pour la défense des intérêts matériels et moraux des familles.					1 200 €

Délégation	Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Axes orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé	
	La Belle Rencontre	Le Relais		PLCVL	Association Loi 1901	Le Relais est une association de solidarité qui se donne pour objet d'accompagner toute personne ou famille en situation de précarité sociale et économique vers une insertion durable dans le respect de sa citoyenneté et de sa dignité.					3 900 €	
	La Belle Rencontre	Vai Social Club		PLCVL	Association Loi 1901	Promouvoir l'habitat écologique et participatif, accompagner le projet de rénovation de bâtiments d'habitation et d'activités, animer les activités culturelles, d'habitant.e.s et expérimenter les low-tech, pour apprendre ensemble à se débrouiller autrement.					1 500 €	
	La Belle Rencontre	BricoLowtech		PLCVL	Association Loi 1901	L'association anime le partage de savoir-faire entre habitant.e.s et expérimente les low-tech, pour apprendre ensemble à se débrouiller autrement.					1 500 €	
	La Belle Rencontre	Apprentis d'Autel - Résidence sociale		PACAC	Fondation reconnue d'utilité publique	Agit auprès des jeunes rencontrant des difficultés et des familles fragilisées. Son but est d'accueillir, d'éduquer, de former et d'insérer des jeunes de toutes origines géographiques, sociales, culturelles et religieuses, et de soutenir les parents dans leur rôle d'éducateurs.					4 400 €	
	La Belle Rencontre	Familles Rurales Méounes		PACAC	Association Loi 1901	Actions pour le mieux vivre de tous les membres des familles (aide à la scolarité, inclusion numérique, gym bien-être, sorties pour seniors, ateliers linguistiques...).					4 000 €	
	La Belle Rencontre	Hallage		PACAC	Association Loi 1901	Halage mobilise l'ensemble des ressources humaines et naturelles, exclues ou dégradées, des territoires urbains et péri-urbains, dans la perspective du développement durable.					4 500 €	
											Le réseau HAPA est une association loi 1901 regroupant une 100aine d'adhérents, porteurs.ses de projets d'habitat partagé et accompagné dans le champ de l'habitat inclusif. Depuis 2017, le réseau HAPA, par ses activités d'entraide, d'accompagnement et de plaidoyer, agit pour (1) soutenir et générer l'entraide entre acteurs pour l'essor et la pérennisation de solutions d'habitats partagés et accompagnés pour tous les publics « fragilisés » sur tous les territoires ; (2) faciliter l'émergence des soutiens nécessaires au développement de l'habitat partagé et accompagné ; (3) promouvoir et sensibiliser aux spécificités de ces types d'habitats auprès de l'ensemble des parties prenantes.	2 100 €
											Depuis 10 ans, VoisinMalin agit dans les quartiers populaires. L'association repère, salue et forme des habitants «messagers», les Voisins Malins. En porte-à-porte, ils écoutent leurs voisins, les informent et les mobilisent sur les projets, les services et les droits qui les concernent dans leur vie quotidienne, qu'ils n'utilisent pas par manque d'information, sentiment de non-légitimité ou méfiance envers les institutions. Pairs reconnus par les habitants, ils sont les relais des acteurs investis sur le quartier (associations, collectivités, bailleurs et entreprises), porteurs de l'information du dernier kilomètre, ceux qui manquent souvent pour atteindre les personnes concernées.	1 200 €
	La Belle Rencontre	Voisins Malins		Siège	Association Loi 1901	Des activités surprises dans les quartiers prioritaires, partagées avec ses voisins, les acteurs locaux et des invités issus d'autres territoires (et inversement).					1 000 €	
	La Belle Rencontre	KiKiI Vivre Ensemble		Siège	Association Loi 1901							
TOTAL											100 000 €	

Le rapport du commissaire aux comptes



Exercice clos le 31 décembre **2023**

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

FONDATION D'ENTREPRISE DU GROUPE MACIF

1, rue Jacques Vandier
79000 NIORT

FONDATION D'ENTREPRISE DU GROUPE MACIF

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Au Conseil d'Administration de la Fondation d'Entreprise du Groupe MACIF,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation d'Entreprise du Groupe MACIF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

GROUPE Y AUDIT

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la Région Pays de la Loire - Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique
Membre indépendant du réseau Nexia International - Membre de l'Association Technique A.T.H.

SAS au capital de 500 000 €
Siège social : 53 rue des Marais - CS 18421 - 79024 NIORT Cedex - Tél. : 05 49 32 49 01
RCS NIORT B 377 530 563 - APE 6920 Z - TVA : FR 10 377 530 563

NIORT - PARIS - TOURS - FUTUROSCOPE - LA ROCHE-SUR-YON - FONTENAY-LE-COMTE - NANTES - LUÇON

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 3.3 de l'annexe aux comptes annuels sur les dépenses afférentes à l'activité principale de la Fondation expose les règles et méthodes relatives aux modalités de comptabilisation des subventions versées.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Fondation, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Bureau et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Niort, le 4 juin 2024

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

GROUPE Y Audit



Christophe MALECOT



Fondation

FONDATION MACIF

1 rue Jacques VANDIER

79000 NIORT

COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

SOMMAIRE

I. BILAN AU 31/12/2023	1
A. BILAN ACTIF	1
B. BILAN PASSIF	2
II. COMPTE DE RESULTAT	3
1. ACTIVITE DE LA FONDATION ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	5
1.1. Activité de la fondation	5
1.2. Faits caractéristiques de l'exercice	5
2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE	7
3. REGLES ET METHODES COMPTABLES	8
3.1. Principes généraux	8
3.2. Changement de méthode comptable et de présentation	8
3.3. Méthodes de comptabilisation	8
3.4. Changement de méthode d'évaluation	9
3.5. Contrat de prestations de service	9
3.6. Contribution volontaire en nature	9
4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	10
4.1. Immobilisations incorporelles	10
4.2. Amortissements	10
4.3. Etats des échéances des créances	10
5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	11
5.1. Fonds propres	11
5.2. États des échéances des dettes	12
6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	13
6.1. Produits	13
6.2. Charges	13

I. BILAN AU 31/12/2023

A. BILAN ACTIF

(En euros)

Rubriques	Brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits similaires	25 367,16	25 367,16		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
BIENS REÇUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total immobilisations financières				
Actif immobilier	25 367,16	25 367,16		
STOCKS ET EN COURS				
Stocks et en-cours				
CREANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances				
DISPONIBILITES ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 211 400,39		1 211 400,39	2 786 685,16
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 294,35		2 294,35	1 267,62
Actif circulant	1 213 694,74		1 213 694,74	2 787 952,78
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
Total	1 239 061,90	25 367,16	1 213 694,74	2 787 952,78

B. BILAN PASSIF

(En euros)

Rubriques	Exercice 31/12/2023	Exercice 31/12/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	599 534,41	433 984,63
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	(370 872,03)	165 549,78
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	228 662,38	599 534,41
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
DETTES D'EXPLOITATION	562 414,78	1 471 282,82
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	540 788,07	1 471 199,57
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	21 626,71	83,25
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	422 617,58	717 135,55
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	985 032,36	2 188 418,37
Ecart de conversion passif		
Total	1 213 694,74	2 787 952,78

II. COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	Exercice 31/12/2023	Exercice 31/12/2022
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>dont ventes de dons en nature :</i>		
Ventes de prestations de service		
<i>dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs	4 622 196,51	4 609 778,12
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	4 600 000,00	4 600 000,00
Ressources liées à la générosité du public	22 196,51	9 778,12
<i>Dons manuels</i>	22 196,51	9 778,12
<i>Mécénats</i>		
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		0,05
PRODUITS D'EXPLOITATION	4 622 196,51	4 609 778,17
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Autres achats et charges externes	1 530 440,00	1 459 263,60
Aides financières	3 522 512,00	2 995 127,23
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	2 425,90	1 171,93
CHARGES D'EXPLOITATION	5 055 377,90	4 455 562,76
Résultat d'exploitation	(433 181,39)	154 215,41
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	81 986,00	11 334,37
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
PRODUITS FINANCIERS	81 986,00	11 334,37
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES		
Résultat financier	81 986,00	11 334,37
Résultat courant avant impôts	(351 195,39)	165 549,78

COMPTE DE RESULTAT (SUITE) -

Rubriques	Exercice 31/12/2023	Exercice 31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Résultat exceptionnel		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	19 676,64	
TOTAL DES PRODUITS	4 704 182,51	4 621 112,54
TOTAL DES CHARGES	5 075 054,54	4 455 562,76
EXCEDENT OU DEFICIT	(370 872,03)	165 549,78
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	117 468,94	242 615,00
Bénévolat		
Total	117 468,94	242 615,00
CHARGE DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	117 468,94	242 615,00
Personnel bénévole		
Total	117 468,94	242 615,00

1. ACTIVITE DE LA FONDATION ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Activité de la fondation

- Depuis 30 ans, la Fondation d'entreprise a eu pour objet :
 - De soutenir une solidarité active et concrète en France métropolitaine.
 - De confirmer depuis 2009 son engagement sur le terrain de l'innovation sociale en France auprès de structures qui apportent des réponses innovantes à des besoins sociaux peu ou mal satisfaits.
- De 2019 à 2023, la Fondation a conduit sa 6ème prorogation
 - Pour ce quinquennat, la Fondation a poursuivi ce positionnement reconnu et efficace, à savoir l'innovation sociale comme fil conducteur en accompagnant les stratégies d'essaimage de ses partenaires dans une démarche cohérente au regard des enjeux de son fondateur.
 - Pour avoir encore plus d'impact et de visibilité, elle a choisi de dédier 50 % de ses moyens à une orientation emblématique choisie par son Conseil d'administration, plusieurs orientations emblématiques venant successivement ponctuer le quinquennat.

1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

1.2.1. Orientation emblématique

> Cinquième et dernière année du quinquennat et 2ème année de la 2ème orientation emblématique « Habiter autrement, habiter durablement, pour mieux vivre ensemble » conduite par la Fondation Macif en collaboration avec des acteurs majeurs de l'habitat :

- **Axe 1 – Accès au logement** : poursuite de la dynamique collective autour de l'accès au logement des jeunes menée en partenariat avec l'AVISE et avec la participation d'acteurs dont c'est l'objet (FAGE, UNHAJ, UNCLLAJ, AFEV, Caracol, Cohabilis)
- **Axe 2 – Qualité de vie dans le logement** : participation pour la 2ème année à l'Observatoire National de la Précarité Énergétique et participation au groupe de travail sur l'accompagnement des petites copropriétés pauvres dégradées
- **Axe 3 – Vivre ensemble dans l'habitat** : accompagnement et capitalisation de 9 projets lauréats de l'appel à projets « Quartiers d'avenir » en partenariat avec l'Union Sociale de l'Habitat (premier regroupement de bailleurs sociaux en France) et l'Association Nationale des Tiers Lieux. Les projets sont portés par des collectifs d'associations, de bailleurs et d'habitants pour mettre en place des solutions de vivre ensemble autour de l'économie circulaire, de l'agriculture urbaine ou du bien être et santé. Organisation de séminaires collectifs, d'accompagnements individuels, de compagnonnages pour alimenter un Guide de Capitalisation en cours de finalisation.

Expérimentation d'un appel à projets commun de la délégation IDF de la fondation Macif avec la **Fondation des Solidarités Urbaines**, pour accompagner 7 recherches-actions sur le Pouvoir d'agir des habitants sur leur cadre de vie dans la région francilienne. Ces 7 lauréats seront accompagnés durant 12 à 18 mois en 2024-2025.

- Une belle mobilisation du siège et des délégations régionales avec un soutien à plus de 50% à des projets sur l'habitat

> Finalisation de la dynamique partenariale sur les « Mobilités et l'accès aux services essentiels » démarrée en 2019

- Publication du **Guide de capitalisation des 11 expériences de mobilités solidaires** en territoires ruraux, lors des RDV Mobilités du Cerema. Le webinaire de diffusion a rassemblé 340 participants.
- Participation à des instances de la mobilité inclusive

1.2.2. 30 ans et nouveau quinquennat

> Prorogation de la Fondation pour un nouveau quinquennat 2024-2028

- Mobilisation participative des parties prenantes de la Fondation (dirigeants de la Macif, élus et salariés Fondation, élus et salariés Macif, partenaires, acteurs institutionnels...) pour proposer une nouvelle feuille de route au travers d'ateliers et d'entretiens
- Vote à l'unanimité de la feuille de route au CA Macif de juin et validation de la prorogation par la Préfecture dès septembre

> Communication : célébration des 30 ans de la Fondation

- Organisation d'une soirée d'anniversaire parisienne regroupant plus de 200 personnes et célébration de l'anniversaire en région via des « Pauses Fondation » avec les salariés
- Une campagne média organisée conjointement avec la communication Macif (achat d'espaces et de partenariats médias dans la presse quotidienne régionale, 20 Minutes, France Bleu, Néo TV, sur les réseaux sociaux avec les « Very Bad Pitches ») : 8 millions de vues des vidéos Pitch Party, 5,1 millions de contacts touchés par la campagne média en région, 131 retombées presse
- En digital, rappel de l'histoire de la Fondation via Twitter et 3 newsletters dédiées
- Rapport annuel de la Fondation sous forme de magazine (Inspire) : publication d'un 4ème numéro célébrant les 30 ans de la Fondation adressé à l'ensemble des délégués, salariés Macif et de nos partenaires
- Organisation d'une opération de budget participatif ouverte aux élus, salariés et sociétaires Macif avec 100.000 € de prix distribués à 30 associations partenaires dans le domaine de l'habitat et près de 14.000 votants
- Prix remportés par la Fondation : Trophée Femmes de l'ESS 2023 dans la catégorie dirigeante de Fondation pour Françoise Lareur et prix Top Com', Grand Prix Stratégies et Com'Ent pour la Belle Rencontre.

1.2.3. Synergies avec d'autres acteurs et accompagnement de la communauté

> Animation de communautés et accompagnement collectif des porteurs

- Poursuite du travail sur l'essaimage des projets : lancement de la 9^{ème} **promotion du Programme P'ins** avec l'Avisé, accompagnement de 7 associations innovantes dans l'essaimage de leur projet et tenue de la 4^{ème} réunion de la communauté d'Alumnis
- co-organisation avec FAIR du premier séminaire de la Communauté de l'actionnariat solidaire sur la thématique de la **mobilisation citoyenne**, qui a réuni une vingtaine de structures participantes.
- Animation avec le Centre Français des Fonds et Fondations d'une **communauté des Fondations Redistributrices sur Stratégie et Impact**

> Ponts entre la Fondation et la Macif au service de l'intérêt général

- Liens avec le métier pour répondre aux besoins de nos partenaires : concrétisation de partenariats avec Echobat et Cohabilis
- Soutien de Banque des Territoires pour faire bénéficier la Fondation d'une partie des bénéfices d'un fonds monté entre la Banque et Zencap, 2^{ème} versement en 2023
-

> Accompagnement de la communauté Fondation

- Formation à la gestion de projet pour les élus et salariés de la Fondation
- Recrutement suite aux départs de trois nouvelles chargées de missions Fondation, dont deux régionales en collaboration entre le national et les régions concernées (AURA et PDL/CVL)
- Tour des Commissions régionales Fondation par la Présidente et la Secrétaire Générale

1.2.4. Organisation

> Organisation

- Report des travaux sur la mise en place d'un outil de gestion des demandes en raison de la volonté du Conseil d'Administration de s'assurer de la fiabilité de la solution proposée.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

- La Fondation d'entreprise du groupe Macif a été prorogée pour la 6^{ème} fois (2024-2028). En sa qualité de fondateur, la Macif s'est engagée à verser à la Fondation d'entreprise du groupe Macif la somme de 5 050 000.00€ par an sur la durée restant à courir soit : 5 050 000.00€ en janvier 2024.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1. Principes généraux

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés. Les comptes ont été arrêtés en respectant les principes d'indépendance des exercices comptables. Application du règlement 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Application des conventions générales nettes des adaptations professionnelles avec référence à l'avis correspondant du Conseil National de la comptabilité (PCG art.531-1 § 1).

3.2. Changement de méthode comptable et de présentation

Néant.

3.3. Méthodes de comptabilisation

ENGAGEMENT RECUS DES DONATEURS

Conformément à l'article 15 des statuts de la 6ème prorogation de la Fondation d'entreprise du groupe Macif, le dernier versement en provenance de la Macif est intervenu le 05 janvier 2023 pour un montant de 4 600 000 euros.

La Fondation a bénéficié en 2023 de la somme de 22 196.51€ allouée dans le cadre de l'investissement de la Caisse des dépôts et Consignation dans le Fonds « Rebond Tricolore » géré par la société Zencap Asset Management. Cette somme est réservée à la réalisation d'actions à impact social et territorial relevant des domaines aux thématiques de mobilité, d'habitat et de santé. Cette somme a été attribuée en totalité en 2023 pour l'association DALHIR.

DEPENSES AFFERENTES A SON ACTIVITE PRINCIPALE

Les programmes d'action, présentés aux réunions de bureau ou du CA de la Fondation, sont analysés pour apprécier s'ils entrent dans les moyens d'action précisés dans l'article 2 des statuts.

En cas d'acceptation du bureau ou du CA de la fondation, ils sont comptabilisés dans le compte "657000 - Subventions versées" selon leur date de paiement ou, en cas de non-paiement à l'inventaire comptable de fin d'année, ils sont rattachés à l'exercice comptable de la date réelle de la réunion du bureau ou du CA de la Fondation.

DEPENSES AFFERENTES AUX DONS DES SALARIES

Depuis la loi n° 2003-709 du 1^{er} août 2003, parue dans le JO du 02/08/2003, concernant le mécénat, les associations et les fondations, les salariés du groupe Macif peuvent faire des dons à la Fondation d'entreprise du groupe Macif.

DEPENSES AFFERENTES AU COMMISSARIAT AUX COMPTES

En application du décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat se décompose de la manière suivante :

Honoraires facturés au titre du contrôle légal : 11 360.56 euros TTC

Honoraires facturés au titre des Services Autres que la Certification des Comptes: 0 euro

3.4. Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3.5. Contrat de prestations de service

Suite à la 6^{ème} prorogation, un contrat de prestations de service a été signé entre la Fondation d'entreprise du groupe MACIF et son fondateur la Macif.

Conformément à l'article 7, en contrepartie des prestations fournies par la Macif, la Fondation d'entreprise du groupe Macif versera un montant calculé sur la base des coûts réels exposés par la Macif.

3.6. Contribution volontaire en nature

Conformément au Conseil d'Administration du 27 juin 2018 le montant des frais de fonctionnement a été plafonné à 1 200 000.00€. Ces frais de fonctionnement s'élevaient à 1 317 468.94 € en 2023, comptabilisés dans la section analytique FONDATION dans la comptabilité de la Macif et en fin d'année une facture a été établie à la Fondation Macif pour un montant de 1 200 000,00€. De ce fait, la Macif a comptabilisé en charge dans la section analytique FONDATION le différentiel soit la somme de 117 468.94 €.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1. Immobilisations incorporelles

Tableau des mouvements de l'exercice :

(en euros)	Valeur brute d'exercice à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminution	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	25 367,16			25 367,16
Total	25 367,16			25 367,16

4.2. Amortissements

Tableau des mouvements de l'exercice

(en euros)	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminution amortissements de l'exercice	Amortissements Provisions fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	25 367,16			25 367,16
Total	25 367,16			25 367,16

En 2011, la Fondation d'entreprise du groupe Macif a acquis la propriété intellectuelle de « L'accorderie ». Ce dispositif a pour objectif de favoriser, d'accompagner et de démultiplier les échanges de services et le nombre « d'accordeurs » dans de nouvelles communautés locales afin que les « accorderies » se dotent de services communs. Le 1er octobre 2011, il a été enregistré en immobilisations incorporelles le coût du développement informatique d'un montant de 25 367 euros TTC facturé par des prestataires extérieurs. Ce coût est constitué notamment d'outils, processus, procédures et système informatisé de gestion des offres de services. La règle d'amortissement retenue est le mode linéaire sur trois ans. Le logiciel est totalement amorti.

4.3. Etats des échéances des créances

(En euros)

	31/12/2023			31/12/2022
	Montant brut	A plus d'un an	A plus de 5 ans	Montant brut
Actif immobilisé :				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Actif circulant :	2 294,35	2 294,35	0	1 267,62
Créances diverses MACIF				
Avances et acomptes versés				
Charges constatées d'avance	2 294,35	2 294,35		1 267,62
Produits à recevoir				
Total	2 294,35	2 294,35	0	1 267,62

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Fonds propres

Affectation du résultat année antérieure

Les comptes de l'exercice 2022 ont fait apparaître un résultat de 165 549,78 €. Selon la décision du Conseil d'Administration du 04 juillet 2023 statuant sur les comptes, cet excédent a été affecté intégralement au compte de report à nouveau.

Variation des fonds propres

	A l'ouverture	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou Consommation		A la clôture
		Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	433 984,63	165 550,00						599 534,41
Excédent ou déficit de l'exercice	165 549,78	(165 550,00)				(370 872,03)		(370 872,03)
Dotations consommables								
Subventions								
Provisions réglementées								
Total	599 534,41					(370 872,03)		228 662,38

Ressources de l'exercice

	31/12/2023	31/12/2022
Capacité d'autofinancement de l'exercice	(370 872,03)	165 549,78
Cession ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé		
Cessions d'immobilisations incorporelles		
Cessions d'immobilisations corporelles		
Cession ou réductions d'immobilisations financières		
Augmentations des fonds propres		
Augmentations des autres fonds propres		
Total du passif	(370 872,03)	165 549,78
Variation du fonds de roulement net global (emploi net)	(370 872,03)	165 549,78

5.2. États des échéances des dettes

(En euros)

Dettes	31/12/2023			Montant brut
	Montant brut	Moins d'un an	A plus de 5 ans	31/12/2022
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Fournisseurs et comptes rattachés	540 788,07	540 788,07		1 471 199,57
Dettes fiscales et sociales	21 626,71	21 626,71		83,25
Autres dettes	422 617,58	422 617,58		717 135,55
Charges à payer				
Engagements à payer				
Produits constatés d'avance				
Total	985 032,36	985 032,36		2 188 418,37

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1. Produits

(En euros)

	31/12/2023	31/12/2022
Versements supplémentaires	4 622 196,51	4 609 778,12
Produits sur exercices antérieurs		
Produits exceptionnels		
Produits financiers	81 986,00	11 334,37
<i>Dont intérêts créditeurs</i>	<i>81 986,00</i>	<i>11 334,37</i>
Total Produits	4 4704 182,51	4 621 112,49

6.2. Charges

(En euros)

	31/12/2023	31/12/2022
Autres charges de gestion	3 524 937,90	2 996 299,16
<i>Subventions versées</i>	<i>3 362 512,00</i>	<i>2 782 127,23</i>
<i>Autres subventions versées</i>	<i>160 000,00</i>	<i>213 000,00</i>
<i>Droits d'auteur-reproduction</i>		
<i>Charges diverses de gestion</i>		
<i>Refacturation des frais de fonctionnement</i>	<i>2 425,90</i>	<i>1 171,93</i>
Services extérieurs	68 264,94	75 779,32
Autres services extérieurs	352 476,12	292 819,46
Fournitures	6 316,95	3 327,01
Charges personnel (refacturation des charges)	1 103 381,99	1 087 337,81
Charges exceptionnelles		
Dotations aux amortissements		
Reports en fonds dédiés		
Impôt sur les bénéfices	19 676,64	
Total Charges	5 075 054,54	4 455 562,76

La Fondation n'a pas de salarié.

7. INFORMATIONS DIVERSES

7.1. Engagements hors bilan

La société Crédit Coopératif se constitue caution solidaire de la Macif pour un montant de 4 600 000 euros afin de garantir à la Fondation d'entreprise du Groupe Macif, le financement de son programme d'action pluriannuel et la régularité des versements de son fondateur.

7.2. Autres informations

Néant.



NIORT

53 rue des Marais
CS 18421
79024 NIORT Cedex
Tél. : 05 49 32 49 01 - Fax : 05 49 32 49 17
email : groupepy@groupepy.fr
www.groupepy.fr



Copyrights : p.1 : ©Adrets, ©Intelligence Verte, ©Solicycle ; p.2 : ©Incassable_consigne, ©DR, ©Racines ; p.3 : ©Tera ; p.4 : ©Intelligence Verte ; p.32 : ©Solicycle ; P40 : ©Ocean peak